



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

MICHEL FOUCAULT :
VERS UNE RECRÉATION DE LA PENSÉE CRITIQUE

Pouvoir, fragmentation et uniformisation

par
Guillermo R. Aureano

Thèse déposée à
l'École des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention de
la maîtrise ès arts en science politique

Directeur : professeur André Vachet

© Guillermo R. Aureano, Ottawa, Canada, 1992



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file / Votre référence

Our file / Notre référence

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-79992-7

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

À mes parents

REMERCIEMENTS

Bien que le moment de la réflexion soit toujours solitaire, on ne travaille jamais tout seul. Précédées par l'étude de nombreux penseurs et postérieurement devenues objets de discussion, nos idées ne seraient qu'un pli, plus ou moins fortuné, plus ou moins éphémère, dans le bourdonnement incessant du penser. Notre travail y trouve sa raison d'être, le plus souvent sous la forme des exigences que l'on pose à l'auteur : que ses phrases soit plus exactes (ce qui est en général une auto-exigence due à la lecture), que l'argumentation globale soit plus rigoureuse. C'est une sorte d'encouragement, parce qu'en retour le chercheur reçoit des indications utiles et constate, avec plaisir, qu'il a posé ou suggéré de nouveaux problèmes, qu'il a réussi pour un moment à se glisser dans l'un des « mille plateaux » de la pensée.

Dans le milieu académique, cette attitude - de nous soutenir et de nous approuver tout en nous « combattant » - est essentielle pour surmonter ces circonstances où des esprits rancuniers, d'une triste cruauté, semblent s'imposer sur nos espérances.

Comment donc ne pas avoir une longue liste de gens à remercier pour leurs conseils et leur bienveillance ?

Au professeur André Vachet, mon directeur, je suis très reconnaissant de m'avoir permis de bénéficier de son expérience universitaire, ainsi que de sa disponibilité et de sa patience.

À Patrick Savidan, je suis redevable également, du temps qu'il a consacré à relire mes manuscrits et à corriger ce qui était - malgré tout - grammaticalement améliorable, et ce sans

jamais toucher au sens des idées. Le fait de savoir que je pouvais compter sur lui à tout moment a été un support indispensable face au désarroi, aussi apparemment mineur que persistant, de travailler dans une langue seconde.

Par ailleurs, sans l'aide financière de l'École des études supérieures de l'Université d'Ottawa et sans la compétence du personnel administratif du département de science politique, je n'aurais pas pu mener ce projet à terme. Mes remerciements vont aussi à eux.

Enfin, un peu en retrait par rapport à la thèse *strictu sensu*, il y a tout le réseau d'amitiés qui, de près ou de loin, partagent avec nous les joies et les adversités de la vie, ses « travaux jamais ennuyants et jamais faciles », ces gens qui ne sont ni notre ombre, ni notre reflet, ni même notre complément, mais eux-mêmes : ils nous laissent divinement libres, et pourtant nous obligent à être pleinement ce que nous sommes. *Hospes comesque* (Marguerite Yourcenar dixit). À eux, ma ferveur.

TABLE DE MATIÈRES

RÉSUMÉ	VII
INTRODUCTION	1
i) Problématique générale	3
ii) Problématique spécifique	6
iii) Hypothèse de travail	10
iv) Méthodologie	13
 Chapitre 1 - LE CONCEPT FOUCALDIEN DE POUVOIR	 19
1.1. Le pouvoir, une action sur les actions d'autrui	22
1.2. Le pouvoir, <i>nomina nuda tenemus</i>	29
1.3. Le pouvoir, de la seule répression à la productivité	34
 Chapitre 2 - L'ANATOMO-POUVOIR	 40
2.1. Les disciplines	42
2.1.1. L'espace disciplinaire	44
2.1.2. Le temps disciplinaire	46
2.1.3. La composition des forces utiles	49
2.2. La société disciplinaire	50
2.2.1. La surveillance	51
2.2.2. La normalisation	51
2.2.3. L'examen	53
2.3. Le Panoptisme	55
 Chapitre 3 - LE BIO-POUVOIR	 60
3.1. Une population à réguler	62
3.1.1. Le biologique, nouvel objet de la politique	63
3.1.2. Le jeu de normes « naturelles »	64
3.1.3. La naturalisation de l'existence	67
3.2. Des individus à repérer	68

3.3. Des résistances trompées (et trompeuses)	70
3.4. La sexualité, une stratégie moderne de normalisation individuelle	71
3.4.1. Pour y contredire...	76
 Chapitre 4 - L'ÉTAT PASTORAL	 82
4.1. Le pouvoir pastoral	87
4.1.1. L'éclatement de la pastorale	92
4.2. De la <i>raison d'État</i> au problème de la <i>gouvernementalité</i>	93
4.3. La police	98
4.4. La pastorale étatique	102
 CONCLUSION ET PERSPECTIVES	 110
i) Remarque finale sur la problématique et l'hypothèse de travail	110
ii) La crise de la pensée critique et les perspectives ouvertes par l'oeuvre foucauldienne	117
 BIBLIOGRAPHIE	 125

RÉSUMÉ

Le point de départ global de ma recherche est la crise de la pensée sociale critique dans les sociétés dites avancées. Confronté à l'ampleur de ce problème, j'ai choisi de considérer un thème particulier, à savoir le processus parallèle d'uniformisation et de fragmentation sociales ; et ce, grâce à l'analyse de l'oeuvre d'un auteur contemporain, Michel Foucault. Cette analyse comporte quatre parties : dans la première, il est question du concept foucauldien de pouvoir ; dans la deuxième et la troisième, des formes concrètes du pouvoir moderne - ce que l'auteur appelait « des pratiques divisantes » - ; enfin, dans la quatrième partie, le morcellement du temps, de l'espace et des forces humaines opéré par l'exercice du pouvoir est réinterprété dans le cadre centralisateur et homogénéisant de l'État. De cette manière, l'oeuvre foucauldienne, en élucidant une situation devenue « paradoxale » pour les deux grands corpus idéologiques de notre temps - le libéralisme et le marxisme -, permet d'envisager certains éléments pour une recreation de la pensée critique. L'un d'entre eux est justement d'exiger une activité intellectuelle exempte de tours de force comme celui-ci, un résumé violent, forcément biaisé, une facilité qui épargne l'effort d'une lecture soigneuse et d'une critique attentive.

« [...] le projet de Foucault ne cesse pas de rencontrer l'expérience d'une génération déchirée entre l'impossibilité de penser comme avant sans savoir non plus comment penser l'avenir. »

François Ewald

« Obscurum per obscurius
Innotum per ignotius »

Devise alchimique

[Aller vers l'obscur et
l'inconnu par ce qui est plus
obscur et inconnu encore]

INTRODUCTION

Crise de l'idéologie, manque d'un projet radicalement différent de société, misère de la pensée théorique qui se réfère trop exclusivement aux dogmes du libéralisme ou du marxisme : la réflexion politique se renouvelle difficilement. Il y a cependant des auteurs qui tentent, implicitement ou explicitement, de dépasser cette situation. Au nombre de ces penseurs figure Michel Foucault.

Troublant et engagé, Michel Foucault eut un accueil aussi large que varié dans le débat intellectuel contemporain. Son oeuvre a suscité de multiples réactions ; rarement l'indifférence. En témoigne le nombre significatif d'auteurs connus qui ont discuté ses publications ou travaillé à ses côtés. De même, ses études ont permis à de nombreux chercheurs de s'aventurer dans des domaines dont la spécificité était considérée marginale par la connaissance scientifique - la folie, la prison, les pratiques de l'aveu¹.

¹-Une preuve très concrète de l'influence décisive de Michel Foucault sur plusieurs champs de recherche est le programme d'études de l'E.H.E.S.S. de Paris pour l'année 1991-1992, dans lequel une grande partie des projets a un air très « foucauldien », autant au niveau du choix des objets d'étude qu'à celui de la méthodologie de travail. Le plus souvent, néanmoins, ils ne déclarent pas explicitement cette influence.

En science politique, en particulier, sa conception du pouvoir a généré de nombreux questionnements. Pour ou contre, une grande mobilisation s'est faite autour de cette oeuvre complexe et novatrice. D'aucuns ont rapidement choisi un ton exalté de louange ou de blâme (par habitude de se plier aux modes ou par peur face à la nouveauté). D'autres, loin de s'ériger en exégètes ou en bourreaux de fortune, se sont intéressés aux idées de Michel Foucault avec le calme requis par la densité de sa pensée et la créativité audacieuse propre au véritable travail intellectuel.

Mon analyse de Michel Foucault ne vise aucunement à visiter une pensée somptueuse pour en décrire platement les méandres ou à se justifier par le souhait naïf de l' « achever » en quelque sorte. Je m'autorise à la curiosité et au travail critique, c'est-à-dire à ne pas laisser dormir la pensée de Michel Foucault dans un musée vénérable mais plutôt à l'engager dans un dialogue dont on ne saurait pas anticiper les réponses. Je songe à faire de mon travail de recherche une expérience utile pour moi et les autres. Pour moi, en tant qu'effort intellectuel dont on ne connaît pas à l'avance les résultats et qui oblige en conséquence à transformer - si il y a lieu - sa propre pensée. Pour les autres, en espérant qu'ils trouveront de leur intérêt les quelques idées présentées ou, au moins, certains mots propices pour continuer à réfléchir sur ce que nous sommes.

i) *Problématique générale.*

Afin de rendre compte de la démarche de Michel Foucault, je me suis d'abord inspiré de la problématique étudiée par le professeur André Vachet, la crise des idéologies. Le nombre de questions qui en dérive oblige, si l'on veut accomplir un travail sérieux dans un délai raisonnable, à en isoler une dont la pertinence peut contribuer à repenser l'ensemble.

La crise des idéologies en cette fin de siècle peut être facilement caractérisée par deux phénomènes coexistants. Elle se manifesterait, avant tout, par un recours quasi-exclusif aux idéologies formées aux XVIII^e et XIX^e siècles - en particulier au libéralisme et au marxisme - alors que les sociétés concernées² ont profondément changé depuis. Deuxièmement, et en conséquence, la crise se révélerait dans l'absence d'un nouveau projet de société, capable d'endiguer une société devenue « folle », c'est-à-dire sans une expression idéologique qui soit cohérente avec sa pratique. Il

²-Je me réfère aux sociétés industrialisées du Nord, et, malgré que ma connaissance en soit quasi exclusivement livresque, c'est sur elles que se base ma recherche. Bien que c'eût été possible, j'ai essayé de ne pas revenir trop souvent sur les différences entre l'Amérique-Latine et les pays dits centraux. Mon court séjour au Canada m'a appris que ce genre de commentaires étaient pris - en général - pour une expression du pittoresque de la pauvreté, espèces d'hors-d'oeuvre, d'anecdotes marginales au discours rationnel des sociétés riches. L'épistémologie profonde de cette valorisation négative n'est pas un secret : si l'on part du développement industriel comme modèle de la réussite humaine, le sous-développement n'est qu'une étape malencontreuse, un état d'enfance par rapport à l'âge adulte du consumérisme insouciant. Du coup, par la propriété relationnelle de la pensée occidentale, les habitants du Sud sont supposés n'avoir atteint qu'un stade inférieur d'évolution. Ce colonialisme tardif s'exerce diversement de manière plus ou moins voyante, de la discrimination sans ambages à la bienveillance paternaliste. F.W. Nietzsche n'avait pas tort : la capacité de rire est la récompense majeure de la pensée.

y aurait ainsi un parallélisme, voire un cercle vicieux : le vieillissement des idéologies entraînerait à la fois le détraquement des politiques publiques et l'impossibilité d'en faire - au niveau théorique - une critique globale novatrice³.

Or, vu de plus près, pourquoi ce manque de renouvellement idéologique équivaut-il à un blocage de la pensée critique ? Il est évident que la force des idéologies se trouve dans la capacité de se présenter comme le référent privilégié et en dernière instance exclusif de ce qui est et de ce qui doit être. Entre le diagnostic du présent et le modèle de la société future surgit la possibilité d'une critique plus ou moins forte des conditions actuelles d'existence, et, aussi, évidemment, un plan d'action pour atteindre les buts désirés.

³-Le professeur Atilio Borón, de l'Université de Buenos-Aires (UBA), dans son essai « Tras el diluvio siempre sale el sol. La teoría marxista entre las transformaciones del capitalismo y el derrumbe de los socialismos "realmente existentes" » in Estado, capitalismo y democracia en América Latina (Buenos-Aires, Imago Mundi, 1991) soutient une thèse différente : ni le libéralisme ne peut être assimilé aux pratiques capitalistes réelles, ni le marxisme ne peut être identifié à l'expérience socialiste des pays de l'Est. Il affirme que le capitalisme, en plus du libéralisme, a utilisé différents discours afin de remplir ses besoins permanents de légitimation (en ce moment, ce serait, entre autres, la chute des régimes communistes, que l'on fait coïncider avec la pensée marxiste pour contrecarrer ses effets critiques, toujours aussi dérangeants). Dans cette perspective, que le libéralisme n'explique plus le devenir des sociétés capitalistes ne signifie aucunement que celles-ci aient perdu le Nord ou n'aient plus de valeurs pour se guider. L'organisation capitaliste de la société, loin d'être mise en branle par la désuétude de ses lointains fondements libéraux, s'affirme plus que jamais, profitant d'une conjoncture dans laquelle elle peut se présenter comme le seul modèle valable de société. Si le capitalisme est vivant, conclut le professeur Borón, le marxisme - théorie qui s'est renouvelée plusieurs fois après la mort de son père fondateur - n'a rien perdu de son potentiel critique. Cependant, un problème reste à résoudre : y a-t-il eu une simple déviation de la pratique communiste par rapport à ses idées de base ou celles-ci portaient-elles déjà en germe les éléments de leur propre négation dans la pratique ? Si ce dernier cas est le bon, les tenants du marxisme seraient toujours hantés par un horizon autoritaire qu'ils ne peuvent pas retenir sans peine.

Pourtant, l'ensemble des valeurs et des axiomes qui dessinent cet horizon idéologique de critique et d'action n'est jamais tout à fait explicité, et si des antinomies y surgissent, elles se résolvent pour donner lieu à un « système cohérent et ultimement clos tant au niveau des principes premiers qu'à celui des conclusions générales⁴ ».

Les idéologies se distingueraient ainsi comme des discours de vérité dont les fondements sont en définitive indiscutables et centralisateurs : chaque idéologie finit par proposer sa vérité comme la seule manière adéquate de rendre compte de l'ensemble du mouvement social et comme le seul modèle valide de société, donc comme le point de repère absolu si l'on tient à contester et à changer l'état des choses dans sa globalité. D'un mot, l'idéologie ramène le tout à elle, à

⁴-André Vachet, « Préface à la nouvelle édition. Le libéralisme d'hier et d'aujourd'hui. » in L'idéologie libérale (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1988), p. 3. Cf. aussi, à propos de la conciliation d'éléments discordants à l'intérieur du libéralisme, pp. 85-186 et 475-513. Cette analyse de la résolution des antinomies montre justement de quelle manière les idéologies - avant de devenir un corpus plus ou moins rigide de canons interprétatifs et d'impératifs d'action - suivent un processus évolutif. Dans le cas du libéralisme, dans les pages de L'idéologie libérale mentionnées ci-dessus, on en trouve des exemples fort révélateurs. Ainsi, si l'on pense à l'idée de nature et à celle d'individu, on constate que la Renaissance et les Lumières ont établi une relation fort complexe entre les deux. D'une part, l'homme est libéré - à travers l'humanisme et le projet des Lumières - des lois naturelles ou divines, et ce, pour ne suivre que celles de sa raison. Mais, d'autre part, un certain naturalisme est toujours sous-jacent à la raison comme élément commun de l'humanité. En effet, c'est en se soumettant à la loi naturelle de la raison que l'homme peut manipuler la nature comme régularité physique. De cette manière, la nature offre elle-même à l'individu l'instrument pour l'asservir. Cette ambivalence, pour A. Vachet, va se résoudre, après un long processus, dans la subordination libérale du naturalisme et du rationalisme aux impératifs de l'individualisme productif. Le problème apparaît plus tard, au moment où les contenus idéologiques qui ont assuré l'essor des sociétés libérales se cristallisent et, pire encore, continuent à se répéter face aux problèmes engendrés par leur propre pratique.

son orthodoxie militante. L'essentiel est donc l'universalité, autant sur le plan ontologique (l'idéologie détermine ce qui est) que sur le plan axiomatique (l'idéologie prescrit les justes valeurs, critique les écarts présents et propose la manière d'y apporter remède). Cette universalité idéologique a été célébrée, ou au moins acceptée, comme le seuil exclusif de la pensée critique, comme si celle-ci ne pouvait s'exercer que d'après la prétention à saisir la totalité du réel (holisme méthodologique). De cette trinité idéologie-universalité-critique découle logiquement, lorsqu'on soutient le vieillissement des idéologies, un blocage de la pensée critique : la société se désarticule en s'éloignant du discours qui lui donnait un sens (plan ontologique) et, une fois cet horizon global perdu, une critique radicale pour réarticuler l'ensemble devient impossible (plan axiologique).

ii) *Problématique spécifique.*

C'est face à la complexité de ce contexte, généré par l'actuelle situation idéologique, que j'ai cru prudent de me concentrer sur un auteur en particulier, Michel Foucault, choix auquel m'incitait sa méfiance lucide envers les écoles constituées de pensée, celles qui nous amènent si souvent à un blocage de la créativité. Mon but est, précisément, d'étudier de quelle manière cet auteur rend compte d'un des symptômes de la crise de la pensée globale, c'est-à-dire d'un aspect de la réalité qui ne serait pas explicable - et donc susceptible

d'être solutionné - si l'on a recours aux idéologies traditionnelles. Je me réfère au problème suscité par le fait que les sociétés industrialisées de l'Occident sont devenues, en contradiction avec leur idéologie libérale, des sociétés bureaucratiques et étatiques. Mais ce n'est pas là le problème le plus frappant, puisque comme le démontre le professeur André Vachet, en élucidant les vues de plusieurs auteurs⁵, le succès de l'économie libérale a supposé l' « intervention positive et planifiée de l'État⁶ » afin d'assurer les régularités nécessaires aux opérations capitalistes (l'une des plus essentielles est la « formalisation de l'individu⁷ », grâce à laquelle les hommes sont « capables de remplir de façon interchangeable des fonctions et des rôles préétablis⁸ »). Cependant, et c'est le problème auquel je vais m'attaquer, l'omniprésence des contrôles et régulations étatiques a une allure morcelée, comme si la grande entreprise d'uniformisation menée par l'État avait abouti à une fragmentation de l'immédiat, vérifiable dans la vie quotidienne des individus, lesquels s'éloignent de plus en plus les uns des autres et aussi du mouvement des choses.

⁵-Notamment, M. Crozier, R. Rose, G. Peters et C. Offe. Cf. « Essai sur la situation idéologique de notre temps : considérations préliminaires » in *International Political Science Review* (1990), Vol. 11, N° 1, p. 37.

⁶-André Vachet, « Préface à la nouvelle édition. Le libéralisme d'hier et d'aujourd'hui. » in L'idéologie libérale, op. cit., p. 12.

⁷-André Vachet, « Essai sur la situation idéologique de notre temps : considérations préliminaires » in op. cit., p. 40.

⁸-Ibidem, p. 38.

S'impose ici une analyse sommaire de ces deux termes, uniformisation et fragmentation de la société.

Nous avons, d'une part, un processus de standardisation opéré par l'État. Cela ne mérite pas qu'on s'y attarde longtemps. On peut facilement reconnaître que la standardisation des comportements sociaux permet la prévisibilité indispensable à l'efficacité de l'entreprise capitaliste : la continuité entre l'investissement et le profit doit être assurée. L'État y engage sa légitimité : il justifie son existence dans l'efficacité générale du système⁹. Comme il est évident, ce privilège donné à l'universalisation au nom de la réussite ne peut être atteint que par une prise en charge de la société toute entière : il faut que rien n'échappe aux pronostics de rentabilité¹⁰.

Mais, d'autre part, l'opération d'uniformisation conduite par l'État afin d'assurer l'efficacité semble se faire « par morceaux, par parties, en pièces détachées¹¹ ». Universalisation du principe étatique, mais grâce à une instrumentalisation fragmentée et apparemment à la dérive. Non seulement les pratiques étatiques aurait acquis un caractère étranger aux fondements du libéralisme : dans une situation de

⁹-Cf. *ibidem*, p. 39-40.

¹⁰-Cf. *ibidem*, p. 38.

¹¹-*Ibidem*, p. 36.

désarroi idéologique et sans un nouveau projet social global, la fragmentation des sociétés industrialisées a l'air de s'accélérer.

Dans cette perspective, un État déboussolé idéologiquement réussit - à travers des politiques de nature éparses - à identifier et à uniformiser les individus sous le principe de l'efficacité¹². Les termes paraissent antinomiques. Comment expliquer cette réussite de l'uniformisation malgré la fragmentation croissante opérée dans les sociétés capitalistes industrialisées¹³ ? Cette problématique spécifique, bien sûr, rejoint celle plus vaste de la crise des idéologies par plusieurs voies. Non seulement je m'en suis inspiré pour poser la question précédente, mais il s'agit d'un signe clair du blocage de la pensée critique

¹²-On pourrait dire cela autrement, cette fois-ci du point de vue de la philosophie du sujet. Un État sans projet idéologique contribue au fractionnement de la société, dans laquelle les acteurs - faute aussi d'une idéologie aux fondements appropriés pour expliquer ce présent - ne se reconnaissent plus comme participants d'une totalité sociale. En ce sens, la crise des idéologies dans les pays industrialisés s'approfondirait sans cesse : ni l'État semble intéressé à autre chose qu'à assurer le profit (mesurant chaque fois moins les contre-coups à long terme des décisions immédiates) ni les agents sociaux réagissent comme tels. F. Fukuyama, théoricien d'une platitude dévastatrice, devenu étonnement célèbre, a pris cette situation pour définitive (Cf. son texte « El principio de la historia », *Página/12*, 1er mars 1992). Il n'a pas perçu la myopie des politiques néo-conservatrices à l'égard du futur ni la maintenance multiforme du conflit dans les sociétés capitalistes. Les émeutes raciales à Los Angeles, en mai 1992, ne seraient qu'une preuve supplémentaire de la naïveté de ce criomphalisme néo-conservateur.

¹³-Face aux objections que l'on pourrait me faire, je dirai qu'il ne semble pas prudent d'enquêter sur l'existence des phénomènes similaires dans d'autres types historiques de société. Cela ne veut pas dire qu'il soit impossible d'entreprendre des recherches de ce genre. Je parle de mes impossibilités - dues, en grande partie, aux exigences financières du moment.

(l'État et la société, sans un projet global, approfondissent la perte de sens) et d'une situation paradoxale (le principe étatique d'efficacité continue à se perpétuer malgré l'absence de fondements idéologiques adéquats et l'incapacité d'en trouver de nouveaux).

Ce couple, uniformisation-fragmentation, sera dorénavant le noeud de mon travail, la question forte à partir de laquelle je développerai l'ensemble de ma recherche. Ce n'est qu'une manière de circonscrire un sujet trop vaste, de l'aborder rigoureusement. Une telle méthode me permettra, justement, de repenser la problématique générale grâce aux éléments surgis au cours du travail visant à répondre à ce problème spécifique.

iii) *Hypothèse de travail.*

Pour l'être lent que je suis (j'adopte cette belle formule de Michel Foucault), la réponse à la problématique spécifique mentionnée précédemment ne pouvait se trouver que dans un travail intellectuel patient, auquel m'encourageait la beauté de la prose foucaldienne, c'est-à-dire le plaisir physique de lire¹⁴. Souvent, des rafales d'abattement me prenaient, surtout aux moments où je pensais à ce rapport final que je suis en train d'écrire : travailler dans une

¹⁴-Aucun ésotérisme : je parle de ce qu'on ressent dans tout le corps face à un fait esthétique.

langue d'adoption suppose, malgré toute l'admiration qu'elle puisse susciter, une situation d'insécurité permanente. Mais enfin, me voici, décidé à analyser l'oeuvre d'un auteur qui pendant une longue période de sa vie intellectuelle s'est dédié à étudier, dans une perspective nettement politique, la thématique qui m'intéresse tout spécialement, à savoir les processus coexistants d'*uniformisation* et de *fragmentation* dans nos sociétés. Il fallait alors trouver la manière de me concentrer sur l'analyse de ces deux termes-ci dans l'oeuvre de Michel Foucault.

Pour ce faire, j'ai construit une hypothèse de travail, à savoir que Michel Foucault, loin de trouver paradoxal l'avènement parallèle de l'*uniformisation* et de la *fragmentation* dans les sociétés contemporaines, établit entre les deux une liaison directe.

Je sais bien qu'une sommaire définition de ces deux termes rendrait plus aisée la lecture de l'exposé qui suivra. Afin de ne pas me répéter, je tiens à remarquer qu'une justification de leur pertinence dans le contexte théorique général de ma recherche figure déjà dans les pages précédentes. D'autre part, en ce qui concerne la définition donnée par Michel Foucault, il serait même impropre d'en anticiper une : mon travail consiste justement à voir de quelle manière l'auteur a traité ces deux notions. Je dirai,

cependant, que le concept d'*uniformisation* réfère chez Michel Foucault à celui de *normalisation*, entendue comme une opération complexe de l'exercice du pouvoir, composée de plusieurs actions que certains individus réalisent sur certains autres : surveillance, qualification, correction, hiérarchisation et, aussi, exclusion. Pour Michel Foucault, l'*uniformisation* n'est pas un processus procustrien d'égalisation : on s'occupe de chacun pour le placer selon son utilité par rapport au reste des individus et par rapport aux normes établies de rendement. Pour sa part, la *fragmentation* est un procédé que l'on peut reconnaître, d'après Michel Foucault, dans le traitement qu'ont subi le temps, l'espace et les forces humaines dans les sociétés qui s'industrialisaient ; *fragmentation* réfère en dernière instance à l'effet majeur de cet aménagement morcelé du temps et de l'espace : l'*individualisation*, c'est-à-dire la manière dont les hommes, à travers des « pratiques divisantes », sont séparés entre eux et attachés individuellement à une identité propre (connaissable, donc susceptible d'être contrôlée). De plus, l'auteur n'a pas manqué de constater que le processus d'*individualisation* lui-même - centralisé par l'État - n'obéissait pas à un dessein unique, mais à une opérationnalisation multiforme et très variable.

Michel Foucault a consacré à cette histoire de l'individu moderne - des mécanismes de pouvoir qui l'on fait naître

comme tel - la période qui commence en 1975 avec la publication de Surveiller et punir¹⁵ et allait se continuer, non sans changer de perspective, jusqu'à sa mort en 1984.

iv) *Méthodologie.*

Mon travail ne prétend pas, à ce propos, révolutionner la pensée politique : celle-ci doit d'abord se nourrir de discussions intenses et de lectures attentives. En conséquence, je me concentrerai sur une lecture critique des textes pertinents guidée par l'hypothèse de travail mentionnée ci-dessus. Cela afin de reconstruire les concepts nécessaires pour sa mise à l'épreuve.

Ce corpus à analyser est constitué, en premier lieu, des livres « majeurs » de Michel Foucault. Pour la période de son travail qui nous intéresse, la généalogie de l'individu moderne, ce sont Surveiller et punir¹⁶ et La volonté de savoir¹⁷. Bien sûr, il n'est pas approprié, dans le cadre de ma recherche, d'analyser les oeuvres foucaaldiennes sur les formes discursives (dont Les mots et les choses¹⁸ reste la plus célèbre) ou sur ce qu'il appelait l'« esthétique de

¹⁵-Paris, Gallimard.

¹⁶-Ibidem.

¹⁷-Paris, Gallimard, 1976.

¹⁸-Paris, Gallimard, 1966.

l'existence¹⁹ ». Par contre, il me faudra considérer les nombreux entretiens et courts essais dans lesquels Michel Foucault a répondu aux demandes d'explication, et aussi les conférences et les compte-rendus des cours auxquels j'ai pu avoir accès.

De plus, il existe une grande quantité d'études sur Michel Foucault. La plupart incite à la prudence. Au lieu de faire de la lecture et de la critique une expérience de détachement des convictions propres, afin d'exiger à la pensée en question de révéler ce qu'elle « pense silencieusement », leurs auteurs semblent agir avec une brutalité toute

¹⁹-En effet, cette dernière étape de la pensée foucauldienne n'a pas pour objectif premier l'étude des procédures modernes du pouvoir, à la fois « divisantes » et uniformisatrices, mais la manière dont l'homme occidental a appris à se reconnaître soi-même comme sujet d'une *aphrodisia* dans la Grèce classique et, plus tard, dans la Rome impériale. Cf. « Deux essais sur le sujet et le pouvoir » in Hubert Dreyfus et Paul Rabinow, Michel Foucault - Un parcours philosophique, (Paris, Gallimard, 1984), p. 298. Les querelles suscitées par cet intérêt tardif de Michel Foucault pour l'Antiquité n'ont démontré, jusqu'à l'heure actuelle, que la légèreté critique de la plupart des commentateurs. Gilles Deleuze, à l'instar de F. W. Nietzsche, l'aurait bien saisi : « Les malentendus [à propos de Michel Foucault], c'est souvent des réactions de bêtise haineuse. Il y a des gens qui ne se sentent intelligents que s'ils découvrent des "contradictions" chez un grand penseur » (in Pourparlers - Paris, Les Éditions de Minuit, 1986 - p. 124). Le philosophe allemand, néanmoins, était encore plus radical à ce sujet : « Comparé au génie, à l'être qui engendre ou qui enfante - ces deux mots pris dans leur acception la plus haute -, [...] l'homme de science moyen tient toujours quelque peu de la vieille fille : comme elle il ignore ces deux fonctions les plus hautes de l'être humain. [De plus] il regorge d'envies mesquines, il a un oeil de lynx pour les tares des natures qu'il ne peut prétendre égaler » (Par delà bien et mal, aph. 206). Pour une collection (invraisemblable) d'insouciantes erreurs à propos de l'esthétique de l'existence foucauldienne, voir Luc Ferry et Alain Renaut, « Le nietzschéisme français » in La pensée 68 : essai sur l'anti-humanisme contemporain (Paris, Gallimard, 1986). Ces deux farouches gardiens de la raison et du sujet utilisent, malgré leur credo, un style décidément « inquisitorial » contre l'oeuvre foucauldienne : Michel Foucault, tel que le diable, pourrait nous tromper, se déguiser finalement en défenseur du sujet pour mieux le détruire. Il faut bien rire.

policière : faute du goût de la nuance, ils qualifient ; faute de génie, ils condamnent.

D'autres, et Gilles Deleuze au premier chef, ont pensé, pour notre plus grand avantage, l'oeuvre de Michel Foucault comme une pratique de la critique par « scintillements imaginatifs », renouvellement intensif pour lequel il faut un énorme travail de mise en perspective.

Plus modeste, ma recherche se propose d'examiner de manière critique les idées de Michel Foucault afin d'en tirer - s'il y a lieu - des éléments valables pour surmonter cette crise de la pensée sociale, entendue comme l'incapacité théorique d'innover face au dépassement historique des idéologies du XVII^e et XIX^e siècles.

Mon travail comporte cinq étapes. Je commence (chapitre 1) par une analyse du concept de pouvoir développé par Michel Foucault, même si cela signifie contrarier la démarche foucauldienne qui, toujours, envisage la pensée comme une expérimentation sur le réel et non comme une théorisation formelle²⁰. Je le ferai cependant afin de permettre une

²⁰- A ce propos, l'auteur a écrit : « Avons-nous besoin d'une théorie du pouvoir ? Puisque toute théorie suppose une objectivation préalable, aucune ne peut servir de base au travail d'analyse. Mais le travail d'analyse ne peut se faire sans une conceptualisation des problèmes traités. Et cette conceptualisation implique une pensée critique - une vérification constante. [...] la conceptualisation ne doit pas se fonder sur une théorie de l'objet: l'objet conceptualisé n'est pas le seul critère de validité d'une conceptualisation. Il nous faut connaître les

explication moins ardue des concepts suivants, ceux qui vont, justement, me permettre de rendre compte du couple uniformisation-individualisation chez cet auteur. Ce sont, en premier lieu, les concepts d'anatomo-pouvoir (chapitre 2) et de bio-pouvoir (chapitre 3), deux procédés, deux « techniques » modernes de domination ; et, enfin, celui de pouvoir pastoral (chapitre 4). Grâce à ce dernier, on retrouvera la notion d'individu et d'État - les principaux acteurs des processus de fragmentation et d'uniformisation - ainsi que le lien établi par Michel Foucault entre les deux et les procédures de pouvoir (anatomo- et bio-politiques) qui le soutiennent.

Chacune de ces quatre étapes est close par une synthèse et une évaluation sommaires de la position de Michel Foucault ; elles sont séparées de l'analyse précédente par un astérisque.

La cinquième étape est une évaluation de l'ensemble, faite par un retour à la problématique et à l'hypothèse de travail. Elle comporte aussi des conclusions - obtenues grâce aux oeuvres de Michel Foucault - qui visent à surmonter les effets de cette époque d'apaisement contestataire, à dégager des éléments pour une recreation possible de la pensée

conditions historiques qui motivent tel ou tel type de conceptualisation ». Michel Foucault, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir » in H. Dreyfus et P. Rabinow, Michel Foucault, op. cit., p. 298.

critique. Ce sera le moment d'ouvrir des perspectives qui semblent prometteuses pour l'activité intellectuelle, de présenter quelques suggestions personnelles à ce sujet.

Il faut ajouter à ceci deux brèves précisions épistémologiques. La première sert à justifier explicitement le plan de travail décrit ci-dessus ; la deuxième, à clarifier la méthode employée.

Comme je l'ai déjà indiqué à plusieurs reprises, le fait de partir d'un projet si vaste oblige à choisir une problématique spécifique que l'on peut élucider plus en profondeur. Bien que ce processus puisse sembler arbitraire, j'espère pouvoir montrer - à la fin de mon travail - qu'en privilégiant un thème en particulier il est possible de repenser l'ensemble. De plus, ce choix semble moins gratuit si l'on considère a) l'acuité avec laquelle se repose de nos jours le problème du développement parallèle de la séparation des individus entre eux et de la croissance des appareils étatiques centralisateurs, b) et que la critique de cette situation semble toujours se faire par une répétition insouciante des vieux idéaux libéraux ou marxistes. De cette manière, je crois que mon choix est justifié, offrant de suffisantes garanties au moment de faire des généralisations et des suggestions pour l'avenir. Le plan conçu afin de traiter ce problème se déroulera de la manière prévue plus

haut, en ayant pour guide l'hypothèse de travail. Une fois faite l'analyse de la pensée de Michel Foucault - qu'il serait présomptueux de vouloir donner pour achevée -, il sera possible de dégager certains éléments qui pourraient contribuer à l'ébauche d'une sortie de la crise de la pensée critique.

Enfin, en ce qui concerne la méthode, on sait que nos contemporains réduisent volontiers la réflexion politique à la démonstration ordonnée d'une hypothèse - ce qui n'est pas trop compliqué, étant donné que la plupart du temps ils choisissent une hypothèse de nature tautologique -. Bien que je parte d'une hypothèse, mon but n'est pas d'y ajuster, d'une façon ou d'une autre, le reste de l'argumentation. Au contraire, mon hypothèse n'a pour fonction que d'être un guide efficace à travers les innombrables questions qui surgissent dans une étude de longue haleine. Celle-ci est une manière féconde, il me semble, de contrôler les ramifications incessantes de la pensée, sans pour autant empêcher l'apparition de nouveaux problèmes. Ainsi, mon travail aura l'allure d'un essai, c'est-à-dire d'un processus qui se veut créatif : il s'agit d'étudier un nombre important de textes et, en même temps, de s'affranchir des formes préconçues du penser, de travailler dans l'inquiétude.

Chapitre 1

LE CONCEPT FOUCALDIEN DE POUVOIR

« [...] on laisse échapper un ensemble de réalités fort complexes, quand on piétine indéfiniment devant la double interrogation : "Le Pouvoir, qu'est-ce que c'est ? Le Pouvoir, d'où vient-il ?". La petite question, toute plate et empirique : "Comment cela se passe?", envoyée en éclaireur, n'a pas pour fonction de faire passer en fraude une "métaphysique", ou une "ontologie" du pouvoir ; mais de tenter une investigation critique dans la thématique du pouvoir. »

Michel Foucault

Tel qu'énoncé dans l'introduction, le caractère novateur de l'oeuvre foucauldienne exige, avant de se consacrer à son étude, une analyse du concept de pouvoir qui, à la fois, en dérive et la sous-tend.

Or, la remise en question de la thématique classique du pouvoir faite par Michel Foucault n'est pas énoncée théoriquement au début de ses recherches sur les processus modernes d'uniformisation et d'individualisation. En effet, dans Surveiller et punir¹ - la première publication de cette nouvelle étape -, on voit croître ensemble la description d'un nouveau type de société et d'un nouveau genre d'exercice du pouvoir, et ce, sans qu'une véritable énonciation des

¹-Op. cit.

principes analytiques soit explicitement déclarée. Tout simplement, quelques pages au commencement du livre confirment l'abandon de la plupart de thèses tenues - et souvent partagées - par les différentes écoles de pensée politique sur le pouvoir ; e.g., le pouvoir comme le privilège étatique d'énoncer et de sanctionner des interdits. Plus tard, Michel Foucault nommera cela le modèle « juridico-discursif » du pouvoir.

Dans l'ouvrage publié immédiatement après, La volonté de savoir², suite à une sévère mise en garde³, on trouve un exposé assez détaillé des critiques de ce modèle « juridico-discursif ». Dès lors, il est plus facile de voir de quelle manière, par quels renversements, Michel Foucault introduit une conception du pouvoir à l'encontre des théories consacrées.

Afin de faire ressortir l'importance de ce changement, il serait utile de l'observer à l'égard des représentations du pouvoir les plus courantes en sciences sociales. Si l'on pense, par exemple, aux analyses qui se sont inspirées - suivant des perspectives épistémologiques très diverses -

²-Op. cit.

³-Ainsi, « L'enjeu des enquêtes qui vont suivre, c'est d'avancer moins vers une "théorie" que vers une "analytique" du pouvoir : je veux dire vers la définition du domaine spécifique que forment les relations de pouvoir et la détermination des instruments qui permettent de l'analyser ». Michel Foucault, *ibidem*, p. 109.

des oeuvres de Karl Marx et de Max Weber, le glissement s'aperçoit plus nettement. Par exemple, la vulgate marxiste ou structural-fonctionnaliste, comme on le sait, soutient que le pouvoir a sa source dans un système général de domination - incarné par l'État bourgeois ou bureaucratique -, dont l'origine doit se chercher dans la logique des rapports capitalistes de production ou dans le fonctionnement même de l'appareil administratif étatique. Que ce soit la souveraineté globale des règles bureaucratiques, ou l'hégémonie sans coutures d'une classe sur le reste de la société, il s'agit là pour Michel Foucault de « formes terminales » plutôt que des « données initiales » de l'exercice du pouvoir. On voit donc que cet auteur s'éloigne des idées conventionnelles qui lient le pouvoir à une source unique, localisable et, par conséquent, susceptible d'être conquise à des fins politiques.

De ce refus - explicite et justifié tout au long de son oeuvre - à comprendre le pouvoir comme une puissance centralisée, il découle un ensemble de principes méthodologiques qui s'enchevêtrent les uns aux autres. Pour une meilleure compréhension, j'ai cru prudent de les diviser en trois groupes : dans le premier, le pouvoir apparaît comme un type spécifique d'action ; dans le deuxième, il est question de la pluralité de lieux où ce pouvoir s'exerce ;

dans le troisième, enfin, est réfuté le caractère purement répressif du pouvoir.

1.1. Le pouvoir, une action sur les actions d'autrui.

Pour débiter l'analyse de ce premier groupe de principes méthodologiques, disons que, d'après Michel Foucault, le pouvoir n'est pas quelque chose - i.e., un bien ou une qualité - qu'on peut tout simplement acquérir, ôter ou céder ; loin de toute concrétude, le pouvoir peut être compris avec fécondité comme un flux d'actions, un rapport de forces, dont l'objectif est d'établir un clivage où des stratégies de gouvernement sont mises à l'oeuvre. Ces actions qui créent des inégalités, pour trouver leur spécificité, il faut les distinguer de la violence et de l'acquisition du consentement.

D'une part, le pouvoir cherche à « aménager » les forces actives des corps plutôt qu'à briser leur matérialité ou à les obliger à la passivité. Là où toutes les possibilités d'action sont déterminées, ce n'est plus un rapport de pouvoir mais de violence. Justement, au contraire de la violence, le pouvoir s'occupe de « conduire » des êtres qui ne sont pas dans les fers⁴. En ce sens, le problème central des sociétés européennes à partir de la fin du XVIIe siècle sera de trouver

⁴-Gilles Deleuze explique cette différence entre le pouvoir et la violence en disant que celle-ci est une force que s'exerce sur une matière concrète, un objet ou un corps ; le pouvoir c'est un rapport entre deux forces, une « composition de forces ». Cf. de cet auteur son texte Foucault (Paris, Les Éditions de Minuit, 1986), p. 36.

une manière d'augmenter et d'améliorer les forces des individus sans pour autant perdre leur contrôle.

D'autre part, et pour des raisons similaires, le pouvoir n'est pas de l'ordre du consensus. Il peut créer des liens volontaires ou susciter l'acceptation, mais ce ne sont que des instruments pour atteindre sa fin spécifique : mener les actions des autres, diriger des forces face auxquelles s'ouvrent - au moins virtuellement - plusieurs alternatives. Dans un texte postérieur à La volonté de savoir, Michel Foucault résume cette définition du pouvoir comme mode d'action de certains voué à diriger les actions de certains autres :

« [le pouvoir] n'est pas lui-même une violence qui saurait parfois se cacher, ou un consentement qui, implicitement, se reconduirait. Il est un ensemble d'actions sur des actions possibles : il opère sur le champ de possibilité où vient s'inscrire le comportement de sujets agissants : il incite, il détourne, il facilite ou rend plus difficile, il élargit ou il limite, il rend plus ou moins probable ; [...] il est bien toujours une manière d'agir sur des sujets agissants, et ce en tant qu'ils sont susceptibles d'agir. Une action sur des actions⁵. »

Lorsqu'on définit l'exercice du pouvoir comme un mode d'action qui conduit les actions d'autrui - et ici action est

⁵- Michel Foucault « Deux essais sur le sujet et le pouvoir » in H. Dreyfus et P. Rabinow, Michel Foucault, op. cit., p. 313. Le texte cité a été traduit de l'anglais, d'une manière peut-être douteuse, par Fabienne Durand-Bogaert.

synonyme de force, d'énergie dans tout ce qu'elles ont de fluide par rapport à leurs éventuels produits finis -, on y inclut deux concepts essentiels : celui de résistance et celui de stratégie. Le pouvoir s'exerce sur des hommes qui se déplacent, qui peuvent ultimement se dérober ; par là, comme on l'a vu, le pouvoir est différent de la violence. La résistance se révèle alors comme une condition de possibilité du pouvoir ; si l'éventualité d'agir autrement disparaît, le pouvoir tourne à la violence, à la contrainte physique directe. La multiplicité de points de résistance est donc un support permanent de l'exercice du pouvoir :

« ceux-ci jouent, dans les relations de pouvoir, le rôle d'adversaire, de cible, d'appui, de saillie pour une prise. [Ces résistances] sont des cas d'espèces : possibles, nécessaires, improbables, spontanées, sauvages, solitaires, concertées, rampantes, violentes, irréconciliables, promptes à la transaction, intéressées ou superficielles ; par définition, elles ne peuvent exister que dans le champ stratégique des relations de pouvoir⁶. »

Surgit, entre ces résistances et l'exercice de la domination, le concept de stratégie - fondamental dans la

⁶-Suivant cet ordre d'idées, Michel Foucault signale que ces résistances ne sont pas quand même vouées à la défaite. Cette remarque est souvent trop vite négligée par ses critiques. C'est vrai qu'il n'existe pas chez Michel Foucault une loi pure de la révolution, mais il y a par contre la possibilité d'établir une carte de la multiplicité des foyers de résistance, aussi mobiles et transitoires que les relations de pouvoir. Cf. Michel Foucault, La volonté de savoir, op. cit., p. 126. Dans cette perspective, le problème majeur n'est pas du côté de la défaite ou la victoire finales, mais du côté de la recherche des stratégies capables de maintenir les forces de la résistance. À ce propos, voir aussi « Clarifications on the question of power » in Foucault Live - Interviews, 1966-1984 (New York, Semiotexte, 1989), p. 189.

conception foucauldienne du pouvoir. Si toute relation de pouvoir implique - pour éviter de se résoudre dans la simple coercition de la violence - la probabilité d'un retournement, on comprend qu'elle suppose aussi des procédés pour réduire les comportements rétifs. Ces rajustements permanents sont de l'ordre de la stratégie en ce sens qu'ils « inventent » des mécanismes pour faire renoncer autrui, au moins momentanément, à présenter des résistances. L'objectif dernier des stratégies menées par le pouvoir est présenté par Michel Foucault de la manière suivante :

« un rapport d'affrontement rencontre son terme [...] lorsqu'au jeu des réactions antagonistes viennent se substituer les mécanismes stables par lesquels l'un peut conduire de manière assez constante et avec suffisamment de certitude la conduite des autres ; pour un rapport d'affrontement, dès lors qu'il n'est pas lutte à mort, la fixation d'un rapport de pouvoir constitue un point de mire - à la fois son accomplissement et sa propre mise en suspens⁷ ».

Pour atteindre ce but, la plupart des stratégies trouvent, constate Michel Foucault, une arme redoutable dans les *techniques* de savoir. Par conséquent, il propose un abandon des traditions de la « neutralité » du savoir, comme si celui-ci ne pouvait se développer que là où les exigences du pouvoir s'arrêtent. Au contraire, dans la mise en oeuvre de toute relation de pouvoir se produisent de très diverses

⁷-Michel Foucault, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir », in H. Dreyfus et P. Rabinow, Michel Foucault, op. cit., p. 319.

informations, susceptibles de permettre une connaissance améliorée des mécanismes de la domination et, par conséquent, de les rendre plus aisés. Les rapports de « pouvoir-savoir » sont intrinsèques aux stratégies qui traversent la société, elles en produisent constamment, déterminant les domaines possibles de connaissance et d'intervention. Il s'ouvre ici une forte critique des sciences humaines et, plus en général, de ce que l'on appelle couramment « humanitarisme » : de l'orthopédie morale du XVII^e siècle aux actuels *counsellings*, les analyses foucaaldiennes permettent d'apercevoir des pratiques souvent « bien intentionnées » dont les effets sont peu réconfortants⁸.

Cependant, cette dénonciation de la neutralité de la connaissance « scientifique », c'est-à-dire des liens entre la production des discours de vérité et le pouvoir, ne doit pas être prise pour une assimilation automatique du savoir au pouvoir ni pour un relativisme forcené (comme si toute vérité se valait). C'est pourtant le type d'interprétation qui

⁸-La question que pose Michel Foucault sur ce sujet n'a toujours pas perdu de son actualité : « On parle souvent de l'idéologie que portent avec elles, de façon discrète ou bavarde, les "sciences" humaines. Mais leur technologie même, ce petit champ opératoire qui a une telle diffusion (de la psychiatrie à la pédagogie, du diagnostique des maladies à l'embauche de main-d'oeuvre), ce procédé si familier de l'examen, me met-il pas en oeuvre, à l'intérieur d'un seul mécanisme, des relations de pouvoir, qui permettent de prélever et de constituer du savoir?. Ce n'est pas simplement au niveau de la conscience, des représentations et dans de qu'on croit savoir, mais au niveau de ce qui rend possible un savoir que se fait l'investissement politique ». *Surveiller et punir*, op. cit., p. 187. Voir aussi p. 32.

prévaut chez de nombreux auteurs, à l'instar de Jürgen Habermas⁹, de Charles Taylor¹⁰ et de Sheldon Wolin¹¹.

D'une part, en ce qui concerne la prétendue identification foucauldienne du savoir et du pouvoir, l'auteur lui-même disait :

« Si j'avais dit, ou voulu dire, que le savoir c'était le pouvoir, je l'aurais dit et l'ayant dit, je n'aurais plus rien eu à dire puisque les identifiant, je ne vois pas pourquoi je me serais acharné à en montrer les différents rapports. Je me suis précisément appliqué à voir comment certaines formes de pouvoir qui étaient du même type pouvaient donner lieu à des savoirs extrêmement différents dans leurs objets et dans leur structure[...] Ceux qui disent que pour moi, le savoir est le masque du pouvoir ne me paraissent pas avoir la capacité de comprendre [...]»¹².

D'autre part, à propos du rôle de la vérité dans les relations de pouvoir, son explication n'était pas moins concluante (et elle est, certainement, celle d'un anti-relativiste averti) :

⁹-Cf. « Les sciences humaines démasquées par la critique de la raison » in Le discours philosophique de la modernité (Paris Gallimard, 1988).

¹⁰-Cf. « Foucault on freedom and truth » in Foucault: a critical reader (David Couzens Hoy, ed., Basil Blackwell, New York, 1986).

¹¹-Cf. « On the theory and practice of power » in After Foucault (Jonathan Arac, ed., New Brunswick, Rutgers University Press, 1988).

¹²-Michel Foucault, « Le souci de la vérité », propos recueillis par François Edwald in Magazine Littéraire (1984), n° 207, p. 22.

« Rien n'est plus inconsistant qu'un régime politique qui est indifférent à la vérité ; mais rien n'est plus dangereux qu'un système politique qui prétend prescrire la vérité. La fonction du « dire vrai » n'a pas à prendre la forme de la loi, tout comme il serait vain de croire qu'elle réside dans les jeux spontanés de la communication. La tâche du dire vrai est un travail infini : la respecter dans sa complexité est une obligation dont aucun pouvoir ne peut faire l'économie. Sauf à imposer le silence de la servitude¹³ ».

L'étude du pouvoir doit en conséquence s'orienter aussi à partir d'une double question sur le savoir et la vérité : a) comment est-ce qu'un savoir peut se constituer à l'intérieur des relations de pouvoir et avec quels objectifs ?, et b) grâce à quels mécanismes le pouvoir produit-il des vérités assujetties, exemptes de toute possibilité de renouvellement ?

Ces questions sur la connaissance et les conditions de son emploi stratégique nous éviteraient de simplifier la perspective foucauldienne des rapports entre le pouvoir, la résistance et leurs respectives manières de faire. Bien que la connaissance puisse contribuer à l'exercice de la domination, et même y trouver son origine, elle n'en est pas le produit nécessaire, mais le fruit d'une élaboration tactique permanente.

Résumons, avant de continuer, ce premier groupe de principes méthodologiques qui surgissent du refus à penser le

¹³-*Ibidem*, p. 23.

pouvoir comme une puissance provenant d'un point central dont certains seraient dotés. Pour Michel Foucault, au-delà de toute substantialité, le pouvoir ni ne se détient ni ne se possède : le pouvoir s'exerce. En tant qu'action destinée à conduire les actions des autres, le pouvoir s'exécute à travers de multiples rajustements stratégiques - ce qui le distingue de la violence - face aux résistances générées par son déploiement. En somme, le pouvoir est une « réalité » mouvante, en équilibre instable et jamais assuré comme tel :

« [power is] a series of complex, difficult and never-functionalized relationships, a series of relationships which in a certain sense never functions at all. Power is not omnipotent or omniscient - quite the contrary! If power relationships have produced forms of investigation, of analysis, of models of knowledge, etc., it is precisely not because the power was omniscient, but because it was blind, because it was in a state of impasse. If it is true that so many power relationships have been developed, so many systems of control, it is because power was always impotent¹⁴ ».

1.2. *Le pouvoir, nomina nuda tenemus.*

La définition précédente du pouvoir comme un type déterminé d'action est logiquement suivie, lorsqu'on a rejeté le pouvoir comme un apanage étatique ou de classe, par un questionnement sur la multiplicité de foyers locaux où le

¹⁴-Michel Foucault, « Clarifications on the question of power », in Foucault live, op. cit., pp. 183-184. Ces propos fut recueillis à l'origine par Pascale Pasquino en février 1978 et parus pour la première fois (en italien) dans *Aut Aut*, n° 167-168, 1978. La traduction anglaise est de James Cascaito.

pouvoir est, justement, *in actu*, produisant des décalages - des relations inégalitaires - où il est possible de gouverner autrui, transformant ses tactiques pour se maintenir. C'est dans ce sens qu'il est fécond de comprendre l'affirmation suivante :

« [...] le pouvoir vient d'en bas ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas, au principe des relations de pouvoir, et comme matrice générale, une opposition binaire et globale entre les dominateurs et les dominés, cette dualité se repercutant d'haut en bas, et sur des groupes de plus en plus restreints jusque dans les profondeurs du corps social. Il faut plutôt penser que les rapports de forces multiples qui se forment et jouent dans les appareils de production, les familles, les groupes restreints, les institutions, servent de support à des larges effets de clivage qui parcourent l'ensemble du corps social. Ceux-ci forment alors une ligne de force générale qui traverse les affrontements locaux, et les relie [...] Les grandes dominations sont les effets hégémoniques que soutient continûment l'intensité de tous ces affrontements¹⁵. »

Cette base toujours instable du pouvoir est, à proprement parler, l'inquiétude première du « généalogiste » que se voulait Michel Foucault à un moment de sa vie¹⁶. Le trait caractéristique d'une généalogie du pouvoir semble être de retracer minutieusement les pratiques éparses, d'origine souvent différente, qui se rejoignent - grâce à la similitude

¹⁵-Michel Foucault, La volonté de savoir, op. cit., p. 124

¹⁶-Cf. Claire O'Farrel, Foucault (New York, St. Martin's Press, 1989), p. 26.

de leurs effets - pour en produire d'autres plus vastes¹⁷. Le généalogiste s'intéresse aux situations où le pouvoir s'effectue dans ce qu'elles ont de répétitif dans leur disparité ; d'une manière ou d'une autre, elles gouvernent - que ce soit des enfants, des malades, des âmes, des familles, des associations ou des communautés. C'est là le caractère relationnel du pouvoir, sa capacité de former un « diagramme » qui couvre l'ensemble d'un champ social.

Mais il ne faut pas trop insister sur la valeur donnée par Michel Foucault à cette hypostase, sauf au prix d'une certaine malhonnêteté intellectuelle. Bien que les jeux « minimaux » de gouvernement peuvent par leur ressemblance se

¹⁷-La généalogie comme méthode d'étude fut établie en premier par F. W. Nietzsche : « Il est clair que pour le généalogiste de la morale il y a une couleur cent fois préférable à l'azur : je veux dire le gris, j'entends par là tout ce qui repose sur des documents, ce que l'on peut vraiment établir, ce qui a réellement existé, bref, tout le long texte hiéroglyphique, laborieux à déchiffrer, du passé de la morale humaine ! » (Avant-propos à La généalogie de la morale, Paris, Gallimard, 1982, p. 18). De cette manière, Michel Foucault, en insistant davantage sur l'aspect empirique de l'activité intellectuelle, se détourna des grandes théories unificatrices de l'après-guerre. Cette attitude lui valut plusieurs reproches, notamment celle d'avoir privilégié les coupures par rapport aux continuités. Le qualificatif de post-moderne, voire de réactionnaire, suivait logiquement cette critique trop facile. Certes, la méthode généalogique évacue de l'histoire les idées religieuses de causalité unique, de progrès soutenu de l'humanité et, surtout, la confiance béate dans une résolution future et définitive des misères actuelles. Mais cela ne signifie pas automatiquement que la généalogie débouche sur la discontinuité : « [...] il n'y a pas, disait Michel Foucault, de plus continuiste que moi : le repérage d'une discontinuité, ce n'est jamais que le constat d'un problème à résoudre. » (L'impossible prison, Paris, Seuil, 1980, p. 43). Le défi est posé autrement ; il s'agit de s'affranchir des grilles d'analyse d'où tout découle afin d'expliquer l'apparition événementielle des phénomènes nouveaux et d'en faire ressortir, par la suite, leurs conséquences sur la totalité : « [...] ce sont les choses les plus générales qui apparaissent en dernier lieu. C'est la rançon et la récompense de tout travail où les enjeux théoriques s'élaborent à partir d'un certain domaine empirique » (Michel Foucault, « Le souci de la vérité », op. cit., p. 18).

cristalliser dans un appareil institutionnel ou dans des hégémonies sociales - ils peuvent même aller y chercher des appuis stratégiques -, les lieux de lutte, de dérobades et de reprises incessantes restent toujours pour Michel Foucault - dans leur multiplicité et leur mobilité - le principe d'intelligibilité du pouvoir. Suivant cette perspective, et prenant comme exemple le primat de l'État, Gilles Deleuze nous met en garde :

« Si la forme-Etat, dans nos formations historiques, a capturé tant de rapports de pouvoir, ce n'est pas parce qu'ils en dérivent ; au contraire, c'est parce qu'une opération d'étatisation continue, d'ailleurs très variable suivant le cas, s'est produite dans l'ordre pédagogique, judiciaire, économique, familial, sexuel, visant à une intégration globale¹⁸ ».

Ainsi, du fait que l'approche du pouvoir doit s'effectuer, selon Michel Foucault, à partir d'une diversité de foyers locaux de conflit, on peut comprendre qu'il appelait la sienne une perspective nominaliste : le pouvoir n'est pas une structure appropriable par certains mais « le nom qu'on prête à une situation stratégique complexe dans une société donnée¹⁹ ». Dire pouvoir n'est donc qu'une facilité, une formule brusque pour signifier la multiplicité instable de forces en lutte.

¹⁸-Gilles Deleuze, Foucault, op. cit., pp. 83-84. Voir aussi Michel Foucault, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir » in H. Dreyfus et P. Rabinow, Michel Foucault, op. cit., p. 318.

¹⁹-Michel Foucault, La volonté de savoir, op. cit., p. 123.

À ce propos, une remarque. Le nominalisme foucauldien ne doit pas être confondu avec un penchant pour le formalisme. Loin d'évacuer les contenus empiriques, l'effort nominaliste consiste à reconnaître les phénomènes de pouvoir dans leur pluralité. Les termes généraux ne sont qu'un instrument de travail, qu'il faut réactualiser constamment²⁰. Le nominalisme sert, justement, à montrer que la matière du pouvoir n'est pas faite d'objets préconçus (le prisonnier, le drogué, l'élève, le travailleur), mais qu'il s'agit d'une matière qui est toujours en action, une matière qui n'est que pratiques, relations entre des actants. Ainsi, e.g., la femme hystérique n'est pas un objet naturel, elle n'existe que dans et par certaines pratiques ; d'un mot, l'hystérique en soi n'existe pas : elle est objectivée en tant que telle, à un moment de l'histoire, grâce à un ensemble de pratiques discursives et institutionnelles. Ainsi, si les relations de pouvoir, en tant que pratiques objectivantes, constituent la matière du pouvoir, les institutions en constituent la « matérialité » dernière. Bien sûr, celle-ci a la même nature instable, stratégique, que les relations de gouvernement entre les hommes qui sont à sa base. Cette fluidité des pratiques de la domination n'est saisissable que par une approche nominaliste, c'est-à-dire susceptible d'une vérification permanente des termes globaux dont se servent les enquêtes particulières.

²⁰-Cf. plus bas, note 14, page 53.

Ce deuxième groupe de principes méthodologiques surgis du fait de ne pas penser le pouvoir comme découlant d'un point privilégié affine encore plus la perspective foucauldienne. Sans oublier la notion de pouvoir comme mode d'action spécifique dont la résistance, les stratégies et le savoir font partie, il faut maintenant considérer que les rapports de pouvoir peuvent converger vers l'instauration de relations plus globales et plus stables de domination. À leur tour, celles-ci les incitent, les pénètrent constamment. Cependant, et cela doit rester clair, les institutions étatiques supposent ces pratiques minimales de gouvernement mais n'en sont pas la source. Par conséquent, si l'on veut étudier le pouvoir là où il s'exerce, « il faut sans doute être nominaliste²¹. »

1.3. *Le pouvoir, de la seule répression à la productivité.*

Le troisième volet des distinctions foucaaldiennes sur la thématique du pouvoir - et on va s'éloigner encore plus des théories usuelles sur ce sujet - surgit du caractère « productif » assigné par l'auteur à celui-ci. En effet, Michel Foucault voit, sous le postulat généralement accepté que le pouvoir est simplement ce qui réprime, une manière curieusement limitative d'étudier sa mécanique et ses ressources. Un pouvoir purement répressif serait, comme il est

²¹-Michel Foucault, La volonté de savoir, op. cit., p. 123.

vraisemblable, monotone dans ses manoeuvres - elles seraient du type interdire, dénier, censurer, priver. En ce sens, écrit Michel Foucault, l'efficacité du pouvoir consisterait simplement à empêcher opportunément d'agir, il « n'aurait que la puissance du non²² ». Il semble prudent - si l'on veut suivre l'analyse foucauldienne de la domination dans les sociétés modernes - de voir dans quelle mesure les conséquences inhibitrices de l'exercice du pouvoir sont - le plus souvent - largement contrebalancées par les effets positifs et les stimulations.

Cependant, cela ne veut pas dire que Michel Foucault ait nié l'existence de la répression²³. Dans nos sociétés, sans doute, l'aberrant, l'anormal, le subversif est persécuté et bafoué. Mais par là même - remarque l'auteur - il est exhibé, solidifié dans sa particularité, devenant un thème de préoccupation généralisée, une incitation à des surveillances infinitésimales sur soi, un motif de suspicion et de dénonciation envers autrui. Ces instances productives du pouvoir ne pivotent pas exclusivement sur les conduites irrégulières ; elles construisent diverses figures problématiques - l'écolier, par exemple - qui ne cessent pas de créer de nouvelles formes de contrôle. Si répression il y

²²-Michel Foucault, *ibidem*, p. 113.

²³-Cf. Michel Foucault, « The End of the Monarchy of Sex » in Foucault live, op. cit., p. 141-142 et 147. Propos recueillis originalement par Bernard-Henri Lévy et publiés dans *Le nouvel observateur* du 12 mars 1977.

a, elle s'exerce sur des cibles investies au préalable par le pouvoir plutôt que sur certaines énergies rebelles qui préexisteraient à son exercice. De ces stratégies productives du pouvoir découle, pour Michel Foucault, un principe méthodologique fondamental :

« Il faudrait étudier le pouvoir, non pas à partir des termes primitifs de la relation, mais à partir de la relation elle-même en tant que c'est elle qui détermine les éléments sur lesquels elle porte : plutôt que de demander à des sujets idéaux ce qu'ils ont pu céder d'eux-mêmes ou de leurs pouvoirs pour se laisser assujettir, il faut chercher comment les relations d'assujettissement peuvent fabriquer des sujets²⁴ ».

Par ce caractère productif du pouvoir, on se trouve à cent lieues de la conception libérale de l'individu porteur d'intérêts propres et responsable absolu de ses actions. Et aussi du Marx qui pour en faire la critique parle d'une « fausse conscience » et suppose, vraisemblablement, un potentiel humain contraint par les rapports capitalistes de production. Le paragraphe suivant résume les enquêtes foucaaldiennes sur l'individu à l'époque de la généalogie du pouvoir :

« L'individu ne doit pas être conçu comme une sorte de noyau élémentaire, d'atome primitif, un matériau inerte et multiple sur lequel le pouvoir se fixe ou qu'il frappe de manière aléatoire. En

²⁴-Michel Foucault, « Il faut défendre la société » in Résumé des cours (Paris, Julliard, 1989), p. 85.

fait, c'est un des effets premiers du pouvoir que certains corps, certains gestes, certains discours, certains désirs sont identifiés et constitués en tant qu'individus. L'individu n'est pas le vis-à-vis du pouvoir, c'est, je crois, l'un de ses effets premiers²⁵ ».

Cette véritable objectivation, on aurait tort de la chercher seulement dans la tête des gens - i.e., sous la forme de l'intériorisation - ; il est nécessaire, pour suivre la perspective foucauldienne, de s'intéresser aussi aux entraînements méthodiques qui suivent les corps, aux mécanismes qui les disposent et les font circuler dans un temps et un espaces aménagés de manière plus ou moins réfléchie, aux procédés qui font croître en même temps leurs habiletés et leur obéissance. Plus qu'à une manipulation des idées ou à la violence des châtimets corporelles, il faut faire attention à une « technologie politique du corps » qui expérimente de façon continue des méthodes plus subtiles de domination, dont l'objectif est la docilité des forces humaines en action. Et lorsqu'on étudiera l'importance des procédures discursives de la domination, on maintiendra une perspective similaire : au lieu de penser aux mouvements secrets d'une conscience « colonisable », on visera les mécanismes positifs de verbalisation qui définissent ce qui

²⁵-Michel Foucault, « Two lectures » in Power/Knowledge - Selected interviews and others writings, 1972-1977 (New York, Pantheon Books, 1980), p. 98, cité par Alessandro Pizzorno in « Foucault et la conception libérale de l'individu » in Michel Foucault philosophe, Rencontre internationale (Paris, Seuil, 1989), pp. 238, traduction de Mireille Gueissaz.

est permis, interdit ou requis de dire. Ce n'est pas un problème d'introjection, mais de possibilités de nommer ce que nous faisons et ce que nous sommes.

*

Pour résumer ce qui précède et en retenir toute sa portée méthodologique face aux phénomènes contemporains de pouvoir, il faut, avant tout, s'affranchir des représentations du pouvoir qui le fixent à un certain appareil institutionnel comme s'il était une essence ou un objet ; s'affranchir aussi d'une analyse du pouvoir en termes essentiellement répressifs. Pour garder le sens que Michel Foucault donnait au mot pouvoir, il faut renverser la « majestuosité » et la pure négation que l'on y associe.

Le pouvoir, dans le sens foucauldien du terme, est ce mode d'action qui permet aux uns de diriger les actions des autres ; il incite et affronte stratégiquement les résistances les plus dissemblables grâce aux techniques du savoir ; il est, par là même, producteur de ses propres points d'appui et des diagrammes plus vastes dans lesquels, cependant, il serait inutile de vouloir le localiser. *Le pouvoir n'est qu'in actu dans d'innombrables foyers locaux d'affrontement.*

Cet aperçu de la notion foucauldienne du pouvoir est indispensable pour comprendre l'analyse qui suit sur les modalités effectives de son exercice. Et, ce qui est encore plus important, il est fortement nécessaire de se souvenir que chaque nom, chaque concept employé par Michel Foucault suppose la mobilité, la multiplicité des stratégies du pouvoir et des résistances changeantes qui sont à son origine.

Chapitre 2

L'ANATOMO-POUVOIR

Une fois présenté le concept foucauldien de pouvoir, il est possible d'analyser la première forme concrète de son exercice, celle que l'auteur appelait l'anatomo-pouvoir. Dans quel sens comprendre cette nouvelle formule ? Il s'agit là, pour Michel Foucault, d'une technique d'assujettissement des individus à travers le corps. Il faut donner ici à chaque mot sa juste valeur. Technique réfère à un ensemble de pratiques réfléchies qui maîtrisent les forces du corps ; c'est la discrétion et la minutie d'un exercice du pouvoir qui non seulement fait faire mais entraîne les individus pour qu'ils fassent d'une manière précise. En ce sens, l'anatomo-pouvoir consiste à dominer les individus moins par une appropriation directe et brutale de leurs corps (ce serait le cas de l'esclavage) que par l'entremise d'exercices physiques gradués, progressifs et incessants. Le corps n'est pas colonisé par une force qui le brise mais par un entraînement soutenu des opérations (gestes, mouvements, manoeuvres) qu'il doit faire. Ce n'est pas exagéré d'appeler cela « dressage » - tel que Michel Foucault le fait lui même¹ - .

¹-Dans Surveiller et punir, op. cit., la généalogie du terme «dressage» et des pratiques de domination qui en découlent est soigneusement élaborée à partir des textes allemands et français du XVII^e et XVIII^e siècles qui réfèrent - en particulier - aux armées et aux institutions pédagogiques. Il serait peut être intéressant de voir quels

L'anatomo-pouvoir, cette stratégie de domination si savamment physique, produit ce que Michel Foucault nomme à plusieurs reprises un « investissement politique du corps », c'est-à-dire une domestication des individus grâce aux aptitudes corporelles qu'on leur a apprises. Quels sont donc les techniques, les procédures grâce auxquelles ce pouvoir occupé des corps arrive à les façonner, à les doter de certaines habiletés qui assurent leur soumission ? L'anatomo-pouvoir, une tactique de domination qu'on ne saurait pas localiser « dans un type défini d'institutions² », se sert d'une méthode générale : les disciplines.

C'est justement à travers l'analyse foucauldienne des disciplines qu'il est possible de voir le lien établi par l'auteur entre l'individualisation et l'uniformisation au niveau de l'anatomo-pouvoir, ce qui constitue mon hypothèse de travail.

passages se sont opérés entre l'entraînement des chevaux - c'est aussi le moment où naît une nouvelle équitation -, hanté par une instruction machinale des animaux, et les modèles d'apprentissage humain axés plutôt sur la répétition d'exercices physiques que sur des punitions violentes. Éviter tout contact corporel direct était ainsi un impératif essentiel. On pourrait voir à ce propos dans quelle mesure les transferts d'information du manège à l'école et aux régiments n'ont pas été moindres : si l'on observe les appareillages avec lesquels on a jadis rêvé de dresser des chevaux avec une intervention minimale de l'instituteur, on voit s'évanouir sa différence avec les engins pour châtier des enfants masturbateurs sans le concours du maître ou des parents.

²-Michel Foucault, Surveiller et punir, op. cit., p. 31.

2.1. *Les disciplines.*

Le moment historique de la naissance des disciplines, c'est le moment où le corps est découvert comme matière de réflexion intellectuelle et pratique. En fait, c'est au cours de l'âge classique (XVII^e et XVIII^e siècles) qu'il y a eu une intensification du corps comme siège de possibilités encore inexplorées. D'une part, Descartes établit une césure entre l'esprit et la matière qui ouvrit un champ épistémologique où le *corps-machine* est devenu un objet d'analyse et d'expérimentation. D'autre part, il y a eu assez tôt à cette même époque des pratiques mises en oeuvre - surtout dans les armées et les écoles - pour manipuler positivement les forces du corps plutôt que pour les vaincre. Le corps se constitue ainsi comme objet de connaissance et comme cible des procédés empiriques pour maîtriser et améliorer l'usage de ses forces. Corps intelligible qui succède au cogito cartésien, corps utilisable qui succède aux préoccupations militaires et pédagogiques de la même période, ils se rejoignent tous deux dans la notion de *docilité* : « Est docile un corps qui peut être soumis, qui peut être utilisé, qui peut être transformé et perfectionné³ ».

Afin de rendre compte de la multiplicité des faits historiques qui se sont cristallisés sous la forme globale des disciplines du corps, Michel Foucault a passé de longues

³-Ibidem, p. 138.

périodes travaillant sur des archives. On ne saurait certainement pas lui faire le reproche d'abstraction pseudo-érudite. C'est dans les règlements militaires, scolaires et hospitaliers - des sources considérées bien souvent mineures par la connaissance philosophique ou scientifique - qu'il a trouvé la plupart des matériaux pour écrire la généalogie des disciplines. Ces règlements, témoins précieux des pratiques de pouvoir qui étaient alors en train de se former, permettent à Michel Foucault de faire ressortir les notions de contingence et de stratégie avec lesquelles, en bon nominaliste, il lisait l'histoire.

« [ces codes] se sont imposés pour répondre à des exigences de conjoncture : ici une innovation industrielle, là la recrudescence de certaines maladies épidémiques, ailleurs l'invention du fusil ou les victoires de la Prusse⁴ ».

Malgré la dispersion de leur apparition événementielle, constate Michel Foucault, ces pratiques occupées du corps ont donné naissance à une technique de pouvoir que changeraient profondément les sociétés européennes à partir du XVII^e et XVIII^e siècles.

On peut alors se poser la question suivante : quels sont, d'après Michel Foucault, les traits spécifiques des

⁴-Ibidem, p. 140.

disciplines qui leur ont donné un tel pouvoir d'expansion ? Cette question à deux parties. J'essayerai, en premier lieu, de donner une caractérisation des disciplines pour ensuite considérer les raisons de leur succès.

2.1.1. *L'espace disciplinaire.*

Voyons donc ce qui est propre aux disciplines. D'après Michel Foucault, il y a tout d'abord un aménagement disciplinaire de l'espace. Cela peut se faire sous différentes formes, à partir - le plus souvent - de l'enfermement. Ces lieux clos (des internats, des collèges, des casernes, les premiers grands ateliers) procèdent à de nombreuses répartitions à l'intérieur d'eux-mêmes. Il y a une parcellarisation qui assigne, dans le meilleur des cas, une place propre à chaque corps. Toute possibilité de converser est coupée ou rendue difficile ; ainsi que les déplacements incontrôlés et les agglomérations dangereuses. Tout individu peut être localisé rapidement selon le procédé simple d'établir les présences et les absences. Il y a en tout cela une fonctionnalité qui est visée : l'emplacement de corps doit permettre en même temps la surveillance de tous et de chacun. Si l'on prend le cas des grands ateliers, le but de cette inspection constante, générale et individuelle est de

« [...] constater la présence, l'application de l'ouvrier, la qualité de son travail ; comparer les ouvriers entre eux, les classer selon leur habilité et leur rapidité ; suivre les stades

successifs de la fabrication. Toutes ces mises en série forment une grille permanente : les confusions s'y défont [...]»⁵

Mais il ne faut pas songer à des implantations inamovibles ; l'organisation disciplinaire de l'espace sert à faire circuler les corps individualisés à l'intérieur de classements simultanés ou successifs. Les élèves à l'école, e.g., suivant les diverses activités, occupaient dans l'espace de la classe différentes positions selon leur âge, leurs mérites, ou leur conduite⁶.

Quelque soit l'endroit, les disciplines organisent des espaces complexes, permettant de surveiller, de récompenser ou de punir, de hiérarchiser. Si l'espace aménagé par les disciplines contribue à reconnaître chacun d'après la place qu'il occupe, il ne laisse pas moins de le requalifier selon son utilité et ses progrès. Espace, donc, qui fragmentarise un ensemble de corps pour mieux adapter chacun à un même patron de rendement.

On est ici, clairement, devant un processus parallèle de fragmentation et d'uniformisation ; dans les mots de Michel Foucault, ce serait comme il suit : « [l'espace disciplinaire] permet à la fois la caractérisation de l'individu comme

⁵-Ibidem, p. 147.

⁶-Cf. ibidem, p. 148.

individu, et la mise en ordre d'une multiplicité donnée⁷. » La finalité, justement, en est le contrôle et l'usage d'une totalité uniformisée d'éléments distincts.

2.1.2. *Le temps disciplinaire*

Cet agencement disciplinaire de l'espace est accompagné, d'après Michel Foucault, d'un contrôle du temps qui contribue à assurer la docilité des corps individualisés. Le plus nouveau du temps disciplinaire n'est pas l'assiduité, la régularité ou l'application (l'annulation de tout ce qui peut distraire) ; ces conduites étaient déjà exercées par les ordres religieux. Plus typique des disciplines, c'est que le temps n'est plus extérieur à l'activité. Les tâches ne sont plus simplement mesurées dans la durée (faire cela en tant d'heures ou de journées), mais contraintes à suivre des étapes précises (faire cela selon un enchaînement déterminé de phases consécutives, un « programme »). Il en résulte des activités dont les impératifs temporels resserrent l'ajustement du corps au pouvoir :

« L'acte est décomposé en ses éléments ; la position du corps, des membres, des articulations est définie ; à chaque mouvement sont assignées une direction, une amplitude, une durée ; leur ordre de succession est prescrit. Le temps pénètre le corps,

⁷-Ibidem, p. 151.

et avec lui tous les contrôles minutieux du pouvoir⁸ ».

Bref, les disciplines opèrent une fragmentation temporelle qui, devenue intrinsèque aux actions, assujettit les individus à un temps homogène qui mesure la rapidité et l'efficacité de chacun. Nouveau procédé, donc, de fragmentation-uniformisation observé par Michel Foucault dans sa période généalogique.

De cette prise en charge du temps par les disciplines, il est important de noter que l'emploi détaillé du temps obéit au principe de l'efficacité croissante des forces utiles (il faut disposer toujours de plus de temps, cumuler du temps). À son tour, la rapidité obtenue grâce aux programmes de travail est évaluée par un deuxième aménagement du temps : les processus d'apprentissage sont organisés en séries progressives marquées par une épreuve. Le but en est la différenciation ; chaque épreuve finale permet de savoir si le sujet a eu les résultats voulus, de le placer par rapport au reste, d'identifier les aptitudes de chacun et - s'il y a lieu - de prescrire individuellement les exercices correctifs nécessaires. On peut ici apprécier de quelle manière, par l'entremise d'épreuves communes, toute singularité est repérée, qualifiée et, si

⁸-Ibidem, p. 154.

besoin, redressée. Mais il y en a encore plus : ces épreuves débouchent toujours sur une nouvelle étape, qui comprend aussi de nouveaux examens et de plus fins rajustements. D'un mot, les disciplines définissent une évaluation permanente selon des paramètres que l'on peut approcher mais difficilement accomplir. De cette façon, la continuité des redressements disciplinaires est assurée.

Par ces deux procédés - stricte programmation interne des activités et instauration d'étapes graduées d'apprentissage et de vérification -, le pouvoir a « investi » le temps, c'est-à-dire qu'il ouvre des possibilités de domination axées sur la durée :

« possibilité d'un contrôle détaillé et d'une intervention ponctuelle (de différenciation, de correction, de châtement, d'élimination) en chaque moment du temps ; possibilité de caractériser, donc d'utiliser les individus selon le niveau qui est le leur dans les séries qu'ils parcourent ; possibilité de cumuler le temps et l'activité, de les retrouver, totalisés et utilisables dans un résultat dernier, qui est la capacité finale d'un individu⁹ ».

Pour ce qui a trait à mon hypothèse de travail, disons que le temps disciplinaire - à l'égal de l'espace disciplinaire analysé ci-dessus -, institue une

⁹ Ibidem, p. 162.

caractérisation standardisée des facultés individuelles et tend, par là même, à un assujettissement global.

Mais la répartition des corps dans l'espace et l'organisation du temps qui les pénètre ne sont pas les seuls procédés disciplinaires. Chaque corps - quoique traité singulièrement - doit articuler ses forces dans un ensemble (une troupe, un grand atelier, plus tard une usine, une classe d'école). Cette combinaison de forces suppose, pour être efficace, des commandements qui ne doivent pas être expliqués - e.g., le son d'une cloche - et qui soient capables de déclencher des réponses immédiates. Il en résulte une codification des activités qui permet de composer, avec les diverses aptitudes formées, un groupe effectif.

2.1.3 *La composition des forces utiles.*

On pourrait dire, pour en finir avec cette caractérisation foucauldienne des disciplines du corps, que celles-ci fabriquent - justement à partir d'un dressage jamais fini du corps - des individus isolés dans l'espace, immergés dans le temps, articulés entre eux par leurs forces et par le codage des activités. Michel Foucault trouvait justement que :

« Pendant que les juristes ou les philosophes cherchaient dans le pacte un modèle primitif pour la construction ou la reconstruction du corps social, les militaires et avec eux les techniciens de la discipline élaboraient les procédures pour la

coercition individuelle et collective des corps¹⁰ ».

Il reste encore à répondre à la deuxième question qu'on s'est posé au début de l'analyse du concept foucauldien de discipline : comment expliquer le succès du pouvoir disciplinaire, son expansion à travers des sociétés entières ?

2.2. La société disciplinaire.

Tout d'abord, précisons la notion d'anatomo-pouvoir grâce au concept de pouvoir disciplinaire développé plus haut. Celui-ci, comme on vient de le voir, est une technique de domination qui, au lieu de prélever ou de réprimer brutalement, « dresse » des multitudes actives - pour réprimer davantage pourraient dire d'aucuns, pour mieux les utiliser dirait de préférence Michel Foucault.

La réussite de ce pouvoir disciplinaire il faut la chercher, selon l'auteur,

« sans doute [dans] l'usage d'instruments simples : le regard hiérarchique, la sanction normalisatrice et leur combinaison dans une procédure qui lui est spécifique, l'examen¹¹ »

¹⁰-Ibidem, p. 171. Italique de moi.

¹¹-Ibidem, pp. 172-173.

2.2.1 *La surveillance.*

Ce sont là trois nouveaux arguments pour corroborer mon hypothèse de travail. La surveillance hiérarchique, en premier lieu, permet au pouvoir disciplinaire de s'exercer de manière homogène et continuelle sur une multiplicité soigneusement parcellisée et recomposée. « Être vu sans voir » serait la formule générale de la surveillance, la manière maîtresse de contrôler et de corriger tous et chacun en même temps dans un espace fermé. La surveillance fonctionne ainsi selon des impératifs « thérapeutiques » à l'égard des individus, mais aussi en relation avec l'activité globale : elle rend possible d'observer chacun et d'enregistrer les inconvénients les plus répandus afin d'améliorer l'efficacité pratique de l'ensemble. Avec l'avènement des grands ateliers et des usines, où s'entreposaient des outils et des matériaux en quantité, la surveillance est devenue inhérente au processus de travail : c'est une technique de qualification et de contrôle individuels et un moyen d'expérimenter des différentes méthodes pour augmenter l'efficacité de tous.

2.2.2. *La normalisation.*

Cette surveillance disciplinaire est exécutée par des « sanctions normalisatrices ». Ce sont des punitions subtiles, chargées des conduites mineures qui échappent au fonctionnement du système de la loi. Les disciplines remplissent, on pourrait dire, les « vides » laissés par les

grandes punitions judiciaires ; par là, elles resserrent l'exercice du pouvoir autour du corps. Cette minutie disciplinaire est organisée autour des axes disciplinaires dont on a vu déjà les plus importants :

« À l'atelier, à l'école, à l'armée sévit toute une micropénalité du temps (retards, absences, interruptions des tâches), de l'activité (inattention, négligence, manque de zèle), de la manière d'être (impolitesse, désobéissance), des discours (bavardage, insolence), du corps (attitudes "incorrectes", gestes non conformes, malpropreté), de la sexualité (immodestie, indécence)¹²».

Le caractère des peines disciplinaires est correctif : elles cherchent à ajuster les écarts aux règles, et ce à travers des exercices répétitifs d'une complexité croissante. Mais le plus important c'est que les pénalités disciplinaires qualifient les individus eux-mêmes et non leurs actes. Ce n'est pas tant la faute commise qui intéresse, que l'identification et le redressement des conduites qui l'ont incitée, afin d'empêcher son éventuelle répétition. Une telle entreprise est possible du fait que, à la différence de la loi juridique, les disciplines n'opèrent pas par un partage binaire d'actes permis et défendus ; elles évaluent selon un dégradé continu des qualités individuelles. D'où qu'elles puissent qualifier chacun selon l'exact degré d'habilité

¹²-Ibidem, p. 181.

acquis et, dans un même élan, attacher tous les individus à un même modèle. Cette pointilleuse pénalité disciplinaire permet - ce qui est le propre du pouvoir d'après Michel Foucault - aux uns d'agir certaines actions sur les actions des autres. Elles aboutissent à un résultat que l'auteur tient à remarquer :

« La pénalité perpétuelle qui traverse tout les points, et contrôle tous les instants des institutions disciplinaires compare, différencie, hiérarchise, homogénéise, exclut. En un mot elle normalise ¹³ »

2.2.3. L'examen.

L'examen - preuve faite ou inspection subie - est justement l'engrenage qui relie les fonctions de surveillance au travail jamais fini de la normalisation¹⁴. Il faut voir dans l'examen, selon Michel Foucault, une technique pour doter

¹³-Ibidem, p. 185. Italique de l'auteur.

¹⁴-Face aux objections que pourrait susciter la formulation de cette phrase, je tiens à remarquer que ce serait une erreur de voir dans la description foucauldienne des mécanismes décrits sous le nom d'examen (ou de n'importe quels autres mentionnés auparavant) la recherche d'une forme pure, comme s'il avait des formules transhistoriques, des archétypes platoniciens des techniques de la domination. J'ai déjà signalé que la méthode généalogique employée par Michel Foucault, celle d'un empirisme rigoureux, lui permet d'utiliser des termes généraux à condition de les réviser constamment et même - si besoin - de s'en défaire. « Les termes généraux, remarque Gilles Deleuze, sont des coordonnées qui n'ont pas d'autre sens que de rendre possible l'estimation d'une variation continue » (*Compte rendu des discussions*, in Michel Foucault philosophe, op. cit., pp. 193-194) De la même manière, si Michel Foucault, à un autre niveau, propose d'analyser certaines modalités de pouvoir dans leur polyvalence fonctionnelle, elles comportent toujours des instruments, des procédés, des objectifs qui sont de-ce-monde. En tout cas, ce qui est problématique, et que l'auteur vise à expliquer, comme on l'a aussi déjà vu, c'est l'expansion à travers des sociétés entières des « manières de faire » du pouvoir nées pour répondre à des urgences locales. À ce propos, cf. Surveiller et punir, op. cit., p. 214-219.

à chacun d'une individualité qui ne cesse pas d'être requalifiée :

« L'examen comme fixation à la fois rituelle et "scientifique" des différences individuelles, comme épingle de chacun à sa propre singularité (en opposition à la cérémonie où se manifestent les statuts, les naissances, les privilèges, les fonctions, avec tout l'éclat de leurs marques) indique bien l'apparition d'une modalité nouvelle de pouvoir où chacun reçoit pour statut sa propre individualité, et où il est statutairement lié aux traits, aux mesures, aux écarts, aux "notes" qui le caractérisent et font de lui, de toute façon, un "cas"¹⁵ ».

En somme, l'examen sert à transcrire les traits individuels selon des paramètres généraux ; par là, l'examen, comme modalité de pouvoir, vient couronner les procédures d'individualisation homogénéisante.

Surveillance, scrupuleuse pénalité normalisatrice, examen. Si tels sont les mécanismes qui ont permis l'expansion des institutions disciplinaires, on peut encore se demander quel est la « ligne de force générale », le « diagramme », dessiné par la diversité de foyers de discipline qui composent l'anatomo-pouvoir.

¹⁵-Ibidem, p. 194.

2.3. Le Panoptisme.

Afin de résumer le pathos des sociétés disciplinaires, Michel Foucault fait appel à la métaphore célèbre du Panopticon créée par J. Bentham. Il s'agit d'une figure architecturale circulaire dont la circonférence est composée des cellules individuelles et le centre est occupé par un surveillant. La masse indifférenciée à l'intérieur d'un local est ainsi abolie au profit d'une collection d'individus isolés, toujours visibles, sans avoir jamais eux-mêmes la faculté de vérifier la présence de leur surveillant.

Cependant, on aurait tort d'y voir une simple métaphore, comme si le schéma panoptique n'avait pas été utilisé - ou ne l'était pas encore - dans les prisons, les hôpitaux, les écoles, les asiles d'aliénés, les « maisons de redressement » pour adolescents. Cette véritable polyvalence fonctionnelle amène Michel Foucault à justifier l'affirmation suivante :

« [...] le Panopticon ne doit pas être compris comme un édifice onirique : c'est le diagramme d'un mécanisme de pouvoir ramené à sa forme idéale ; son fonctionnement, abstrait de toute obstacle, résistance ou frottement, peut bien être représenté comme un pur système architectural et optique : c'est en fait une figure de technologie politique qu'on peut et qu'on doit détacher de tout usage spécifique¹⁶ ».

¹⁶-Ibidem, p. 207.

Dans chacune de ses applications, le Panopticon permet d'intensifier l'exercice du pouvoir. Cela du fait que, tout d'abord, l'aménagement panoptique a son principe dans une disposition des corps qui évite tout affrontement physique : chacun est pris dans une situation où il se sait observé sans qu'il puisse constater la continuité réelle de la surveillance. Il en résulte quelque chose de fondamental : cet état de visibilité permanente assure que les individus reprennent pour leur compte l'exercice du pouvoir. Celui-ci devient par conséquence plus économique (en personnel, par exemple) et plus efficace (parce que préventif).

D'après Michel Foucault, la diffusion du panoptisme - de sa manière de rendre le pouvoir moins coûteux et plus efficace - obéit au fait qu'il représente un mécanisme facilement adaptable et assez simple pour « discipliner » des multitudes tout en augmentant le rendement et la docilité de leurs forces. Les disciplines, qui étaient des pratiques d'exception au début de l'âge classique, ont pris leur essor dans une conjoncture historique déterminée, la poussée démographique et la croissance de l'appareil de production au XVIII^e siècle. La corrélation de ces deux processus aurait ainsi été ajustée grâce au modèle panoptique de répartition des corps et aux procédés disciplinaires qui les rendaient à la fois utiles et soumis. On arrive ici à une définition historique des disciplines du corps, c'est-à-dire de la ligne

de création incessante d'asymétries qu'elles définissent dans nos sociétés, il y a déjà deux siècles et demi :

« D'un mot, les disciplines sont l'ensemble des minuscules inventions techniques qui ont permis de faire croître la grandeur utile des multiplicités en faisant décroître les inconvénients du pouvoir qui, pour les rendre justement utiles, doit les régir. [...]. Si le décollage économique d'Occident a commencé avec les procédés qui ont permis l'accumulation du capital, on peut dire, peut-être, que les méthodes pour gérer l'accumulation des hommes ont permis un décollage politique par rapport à des formes de pouvoir traditionnelles, rituelles, coûteuses, violentes, et qui, bientôt tombées en désuétude, ont été relayées par toute une technologie fine et calculée de l'assujettissement¹⁷. »

Ce sont donc les procédés disciplinaires de distribution minutieuse des corps dans le temps et dans l'espace qui ont résolu les problèmes posés par le développement d'un appareil de production qui avait besoin d'entretenir et d'utiliser une population croissante. De cette manière, par l'entremise des quadrillages stricts et dynamiques, les forces individuelles ont été uniformisées pour assurer les continuités nécessaires à l'accumulation du capital. Mais la modalité disciplinaire du pouvoir - au niveau physique où elle s'exerce - n'a pas seulement rendu efficaces les forces humaines, elle a aussi contribué à réduire les résistances politiques. Et ce, d'après Michel Foucault, parce que le processus de normalisation ne s'effectue pas par une annulation violente et massive des

¹⁷-Ibidem, p. 222.

dissidences particulières, mais grâce à la trame individualisante - à la fois fortement serrée et discrète - des procédés disciplinaires. Bref, les individus ne sont pas forcés mais habitués à travailler.

*

En guise de synthèse, disons que l'anatomo-pouvoir est une stratégie de domination mise en oeuvre par les disciplines du corps. Celles-ci ont assujetti les individus au principe de l'efficacité croissante, et ce, grâce à une distribution réfléchie des corps dans l'espace et dans le temps. La réussite et l'expansion de ce pouvoir disciplinaire se trouvent dans des procédures de pouvoir assez simples : la surveillance, les corrections normalisatrices et une succession jamais finie d'examens.

À ce niveau, la richesse des études foucaaldiennes consiste à avoir pu décrire les mécanismes d'un processus d'uniformisation où les différences individuelles sont pertinentes. Si, comme Michel Foucault l'établit, le pouvoir disciplinaire normalise, il le fait selon des procédés qui permettent de reconnaître et de corriger les virtualités déviantes de chacun. Uniformisation et individualisation sont,

il ne serait déjà plus imprudent de l'affirmer, deux phénomènes dont Michel Foucault a décrit la coexistence.

Avant de quitter cette première forme du « gouvernement par l'individualisation », je tiens à remarquer que pour Michel Foucault les choses sont claires sur un point capital : les disciplines capables d'assurer ce double processus de normalisation-individualisations'abstiennent d'employer, pour ainsi dire, des procédés purement signifiants d'apprentissage. Elles consistent à soumettre des individus par des procédés qui -sans avoir recours à un excès de violence - engagent directement la matérialité de leurs corps. La modalité particulière de cette stratégie de domination justifie largement la création d'un nom spécifique, celui d'anatomo-pouvoir.

Chapitre 3

LE BIO-POUVOIR

Pour Michel Foucault, l'avènement des disciplines a signifié une première transformation face aux sociétés où le pouvoir s'était toujours exercé comme instance de « prélèvement-violence ». Ce genre de pouvoir ne s'actualisait que par des mécanismes discontinus de soustraction ; si l'on pense au Moyen-Age, on voit de quelle manière une chaîne de tributs matériels et d'extorsion de services personnels soutenait le réseau de pouvoirs féodaux ; le plus extrême était le droit du monarque à s'emparer de la vie de ses sujets, soit en temps de guerre, soit pour montrer sa puissance lorsqu'on osait la défier. Les prises du pouvoir sur la vie étaient alors purement négatives : il n'y avait pas de mécanismes qui visaient à organiser les forces sociales pour augmenter leur capacité de rendement.

À l'encontre de tout ceci, les disciplines caractérisent l'ensemble des procédures qui se sont exercées en premier sur la vie comme telle, afin de multiplier et de contrôler ses forces. Elles sont justement centrées sur le corps vivant, porteur de forces dont l'utilité et la docilité doivent être préservées plutôt qu'opportunément détruites. L'exercice de ce nouveau pouvoir - qui n'a pas seulement pour objectif

d'extraire des biens ou d'obliger sporadiquement à certaines corvées, mais de fortifier continuellement les forces du vivant -, débouche finalement, établit Michel Foucault, sur la question nue de la survie, c'est-à-dire sur la vie en tant que développement d'un mécanisme organique susceptible d'être manipulé.

Cette entrée en jeu du seuil biologique de l'existence suppose le déploiement d'un deuxième pôle de pouvoir sur la vie. Si le premier, l'anatomo-pouvoir, était centré sur le corps comme machine dont l'énergie était maîtrisable, ce nouveau pouvoir

« [...] qui s'est formé un peu plus tard, vers le milieu du XVIII^e, est centré sur le corps-espèce, sur le corps traversé par la mécanique du vivant et servant de support aux processus biologiques : la prolifération, les naissances et la mortalité, le niveau de santé, la durée de vie, la longévité avec toutes les conditions qui peuvent les faire varier : leur prise en charge s'opère par toute une série d'interventions et de *contrôles régulateurs* : une *bio-politique de la population*¹ ».

Les disciplines occupées du corps et les régulations de la population se complémentent : l'individualisation normalisante opérée à travers le dressage du corps va se renforcer avec la gestion des variables biologiques qui le

¹-Michel Foucault, La volonté de savoir, p. 183. Italique dans le texte.

conditionnent le plus profondément. En effet, Michel Foucault ne manque pas de constater que « c'est la prise en charge de la vie, plus que la menace du meurtre, qui donne au pouvoir son accès jusqu'au corps² ». On est donc devant un pouvoir qui ne fait plus de la mort la marque privilégiée de sa souveraineté sur l'existence ; maintenant, c'est sur l'entier déroulement de la vie qu'il établit ses prises. C'est justement dans l'entrecroisement des disciplines méticuleuses du corps et des mesures générales justifiées dans les besoins naturels de la population qu'apparaît ce que Michel Foucault appelle *bio-pouvoir*.

3.1. Une population à réguler.

J'ai déjà présenté les disciplines, les techniques par lesquelles a été rendu possible l'assujettissement des corps. Elles se sont développées dans des institutions qui supposent différents degrés de clôture : des écoles, des casernes, des ateliers. Les régulations de populations proviennent des pratiques politiques et des études économiques entreprises à grande échelle, dès l'âge classique, notamment dans le domaine de la « circulation de la richesse », de la santé publique et des migrations. Des agencements concrets s'occuperont lentement des problèmes comme le logement, les vaccinations, l'estimation et la distribution optimale entre ressources et

²-Ibidem, p. 188.

habitants ; c'est l'époque de Quesnay, de Moheau, de Süssmilch et de leurs « grands tableaux », remarque Michel Foucault³.

3.1.1. *Le biologique, nouvel objet de la politique.*

Afin de caractériser en profondeur le bio-pouvoir, j'analyserai un aspect spécifique de cette apparition de la population comme enjeux politique. Dans la recherche des moyens efficaces pour gérer les conditions générales d'existence de la population, le fait même de vivre se révèle comme un champ à contrôler et à modifier. Le biologique - qui avant émergeait, par exemple, à l'occasion des pestes ou des famines -, devient un souci politique et économique permanent : la vie et ses conditionnements spécifiques, « l'homme comme espèce vivante dans un monde vivant⁴ », sont objets de calculs explicites de transformation.

C'est la première grande conséquence de ce changement : les stratégies de gouvernement font entrer le soubassement organique de l'espèce dans l'histoire politique de l'humanité. Le rôle moderne du pouvoir est devenu celui de gérer la vie : l'assurer, la développer, la mettre en ordre. Michel Foucault le disait ainsi :

³. Cf. *ibidem*, p. 186. Pour une analyse en profondeur des « tableaux » du XVIII^e siècle et de leur signification comme instruments de pouvoir-savoir capables d'ordonner des multitudes confuses, à la manière du Panopticon mais dans un lieu libre et ouvert, cf. aussi *Surveiller et punir*, op. cit., pp. 150-151.

⁴-Michel Foucault, *La volonté de savoir*, op. cit., p. 186.

« L'homme, pendant des millénaires, est resté ce qu'il était pour Aristote : un animal vivant et de plus capable d'une existence politique ; l'homme moderne est un animal dans la politique duquel sa vie d'être vivant est en question⁵ »

3.1.2. Le jeu de normes « naturelles ».

La deuxième conséquence de cette problématisation politique de la vie, c'est un nouveau recul du système juridique de la loi au profit des normes basées sur ce que le discours scientifique établit comme « naturel ». On a vu, au niveau de l'anotomo-pouvoir, de quelle manière les disciplines mettent en place, à l'intérieur des institutions très diverses, des « micropénalités » qui - en plus de punir comme la loi des actes interdits - qualifient et corrigent les individus eux-mêmes, bref, prescrivent ce qu'ils sont. Au niveau du bio-pouvoir, il est évident que la loi, avec ses prohibitions et ses permissions massives ne fait pas l'affaire d'un pouvoir qui se propose de gérer le processus entier de la vie. Un tel pouvoir a besoin de mécanismes continus, capables d'émettre des jugements de normalité, de prescrire des traitements adéquats si besoin, de prévoir l'évolution éventuelle des sujets⁶.

⁵-Ibidem, p. 188.

⁶-On a déjà vu comment, afin d'être permanent dans ses effets et économique dans son exercice, le pouvoir doit annuler l'émergence, même virtuelle, d'écarts discordants. Un dicton de notre époque, aussi banal que révélateur, exprime superbement cette modalité du pouvoir : « il vaut mieux prévoir que guérir ».

Pour Michel Foucault, seules les normes issues des sciences de l'homme ont pu assurer le développement d'un tel pouvoir régulateur (et non plus exclusivement punitif). Tandis que les codes pénaux définissent des délits et des crimes, les sciences de l'homme - dans le sens large du terme - ont fait entrer dans le jeu du pouvoir des normes qui permettent de repérer, de manière toujours plus détaillée et plus incontestable, des anomalies génétiques, des inadaptations au milieu, des pulsions psychiques éventuellement déviantes. L'exercice de la loi s'est vu pénétré et débordé par ce discours voué à évaluer des infirmités, même virtuelles, et à prescrire les bonnes méthodes de récupération. Bref, les normes scientifiques ont colonisé le fonctionnement de l'appareil juridique. Ce n'est plus le droit, entendu comme décision souveraine du roi ou d'une assemblée, mais les normes scientifiques qui donnent la justification profonde aux sentences judiciaires⁷.

⁷-Michel Foucault avait déjà fait ce constat dans Surveiller et punir (op. cit., p. 15-16) : « [il] s'opère une dénégation théorique : l'essentiel de la peine que nous autres, juges, nous infligeons, ne croyez pas qu'il consiste à punir ; il cherche à corriger, redresser, "guérir"; une technique d'amélioration refoule, dans la peine, la stricte expiation du mal, et libère les magistrats du vilain métier de châtier. Il y a dans la justice moderne et chez ceux qui la distribuent une honte à punir, qui n'exclut pas toujours le zèle ; elle croît sans cesse : sur cette blessure, le psychologue pullule, et le petit fonctionnaire de l'orthopédie morale ». C'est, en effet, un changement radical ; l'expertise psychiatrique, le travail des assistants sociaux, le discours de l'anthropologie criminelle ou de la criminologie ont donné une raison scientifique aux punitions légales. Par là, les sentences, en plus de punir ce que les individus ont fait, évaluent ce qu'ils sont et proposent la manière de les réadapter. Bref, à présent, des procédés et des discours scientifiques consolident et modifient le pouvoir de punir : « [...] la sentence qui condamne ou acquitte n'est pas simplement un jugement de culpabilité, une décision légale qui sanctionne ; elle porte avec elle une appréciation de normalité et une prescription technique pour une normalisation possible. Le juge de nos jours - magistrat ou juré - fait

Mais on aurait tort de réduire les mécanismes d'un pouvoir sur la vie en tant que telle aux seules intentions « correctionnelles » de la justice pénale. Si un tel pouvoir a pu être effectif, et même obliger à une métamorphose du système de la loi, c'est en raison du développement vigoureux d'une série d'appareils administratifs, médicaux et psychiatriques nés pour répondre aux problèmes posés par la croissance démographique. Ils se sont occupés, du XIX^e siècle - avec le concours des sciences sociales qui sont en train de naître - d'établir et de mettre en pratique ces normes qui mesurent, hiérarchisent et cherchent à contrôler en chacun des dispositions soit-disant « naturelles⁸ », observables jusqu'au fond le plus essentiel de la vie. De cette manière, en deçà de la concrétude des sentences judiciaires - c'est-à-dire à un niveau plus bas, plus immédiat et fort discret -, les sociétés occidentales ont été traversées par une spirale infinie des contrôles scientifico-administratifs. Ceux-ci ont fini par pénétrer comme jamais auparavant la vie quotidienne des individus, rendant visibles et contrôlables leurs moindres activités. Du lit des époux aux salles de cours des enfants,

bien autre chose que "juger" » (*ibidem*, pp. 24-25).

⁸-On ne peut pas ici s'empêcher d'observer que le biologique proprement dit a été dépassé comme point de référence des sciences humaines - au sens large -. Cependant, il serait imprudent de négliger son importance dans l'institutionnalisation du naturel, du normal et de l'équilibre comme paramètres de connaissance auxquels doit se référer tout discours sur l'homme et la société qui prétend recevoir un statut scientifique. Cf. Anthony Giddens, « Fonctionalism : après la lutte » in Studies in Social and Political Theory (Londres, Hutchinson of London, 1977).

les politiques publiques appuyées sur la connaissance scientifique de la vie semblent prendre en charge toujours plus de moments de l'existence.

3.1.3. *La naturalisation de l'existence.*

Dans tout cela, je tiens à dégager une conséquence précise. Cette véritable entreprise de normalisation, dont l'instrumentation est multiple et traverse l'ensemble de la population, se fait, comme on l'a vu, en invoquant des valeurs « naturelles » - propres au vivant -. Il ne serait pas présomptueux de dire que, par là, les normes scientifiques ont contribué à naturaliser la vie des hommes. Leur institutionnalisation aurait ainsi signifié un gouvernement de la vitalité, c'est-à-dire une identification de l'existence humaine à un type « bovin » de contentement (nourriture équilibrée, conservation d'un bon état physique, placidité). C'est la vie réduite à la stabilité et à la permanence. Cette mise en place de pouvoirs régulateurs des variables biologiques aurait ainsi comme résultat d'avoir trouvé les stratégies qui empêchent de façon chaque fois moins manifeste de créer des modes de vie hors du jeu des prescriptions dictées par les sciences de l'homme⁹.

⁹-Tel est l'horizon à partir duquel James Benauer (« Par-delà vie et mort » in Michel Foucault philosophe, op. cit., p. 305) fait la critique des mécanismes modernes de pouvoir qui réduisent l'existence humaine (bios) aux impératifs de la vie biologique (zôê). Mais on peut aussi penser, grâce à Hannah Arendt (La condition humaine - Paris, Calmann-Lévy, 1961 - p. 110), que cette distinction a de très profondes racines dans la culture occidentale : « La principale caractéristique de cette vie spécifiquement humaine [...], c'est d'être elle-même emplie d'événements

3.2. Des individus à repérer.

Après cette analyse des implications et conséquences profondes des emprises et des manipulations politiques sur la vie - faites au nom du « naturel », du « normal » institué par le discours scientifique -, il me semble approprié de revenir sur mon hypothèse de travail. A ce propos, il ne serait peut-être pas exagéré de dire que, si les disciplines assujettissent les individus par le dressage de leur corps, les contrôles régulateurs axés sur les besoins fondamentaux de la vie renforcent davantage les procédés individualisants de normalisation. Il n'est plus seulement question de mesurer et de redresser convenablement les hommes d'après leurs performances corporelles, mais de créer en chacun une superficie précise de diagnostic et d'intervention, et ce grâce à des appréciations scientifiques irréprochables. Celles-ci, et c'est important de le noter pour voir le lien établi par Michel Foucault entre l'individualisation et l'uniformisation, ont permis un détournement politique des processus d'individualisation.

[...]; c'est de cette vie, bios par opposition à la simple zôè, qu'Aristote disait qu'elle "est en quelque manière une sorte de praxis (Politique, 1254 à 7)" ». Ces événements qui font distinction (des « exploits »), créateurs de nouveautés au-delà du simple renouvellement cyclique de l'espèce, se trouvent à être abolis par les sciences modernes occupées de l'homme. Les expérimentations scientifiques tendent justement à traiter les individus comme des reproductions d'un seul modèle, comme une matière prévisible et en conséquence contrôlable. « Matériau humain », tel que Hannah Arendt l'a souligné, n'est pas une métaphore innocente.

Longtemps, l'individualisation s'était reposée sur les exploits personnels de ceux qui exerçaient le pouvoir ; à partir de l'âge classique, avec les pratiques disciplinaires et scientifiques, et par les règles comparatives qu'elles établissent (les normes), ce sont ceux sur qui on exerce le pouvoir qui sont plus intensément individualisés, et non plus par leurs exploits mais par leurs écarts.

« [...] lorsqu'on veut individualiser l'adulte sain, normal et légaliste, c'est toujours désormais en lui demandant ce qu'il y a encore en lui d'enfant, de quelle folie secrète il est habité, quel crime fondamental il a voulu commettre. Toutes les sciences, analyses ou pratiques à radical "psycho-", ont leur place dans ce retournement historique des procédures d'individualisation. [...] on est passé des mécanismes historico-rituels de formation de l'individualité à des mécanismes scientifico-disciplinaires, [par lesquels] le normal a pris la relève de l'ancestral, et la mesure la place du statut, substituant ainsi à l'individualité de l'homme mémorable celle de l'homme calculable [...] ¹⁰ ».

Ce ne sont donc plus les détenteurs de privilèges, les héros d'aventures presque irréelles ou les participants de joutes publiques qui sont les plus fortement marqués comme individus singuliers. Ce n'est plus la *distinction* grandiose qui individualise - due à des hauts faits au-dessus de l'ordinaire -, mais l'*ajustement* insidieux à des normes positives, exemptes de tout éclat et communes à la multiplicité des mortels. D'un mot, la connaissance

¹⁰-Michel Foucault, Surveiller et punir, op. cit., p. 195.

scientifique de la vie contribue à abolir les hommes au profit de l'homme, ensemble de paramètres de normalité auxquels rien n'échappe, que ce soient les conduites individuelles potentiellement déviantes ou les troubles profonds de la physiologie organique.

Notre société n'aurait pas ainsi ni de scène ni de gradins sur lesquels on pourrait se constituer comme acteurs ou comme spectateurs d'événements uniques. Pour Michel Foucault, nous accomplissons plutôt le rôle d'un modeste rouage, constamment recalibré, à l'intérieur d'une machine normalisatrice¹¹.

3.3. *Des résistances trompées (et trompeuses).*

Cette dénonciation des pratiques de base scientifique qui normalisent par un travail minutieux d'identification individuelle, est indispensable pour comprendre la contre-critique foucauldienne aux projets de résistance au bio-pouvoir qui reproduisent sur un autre registre son même discours. C'est le cas des luttes contre les procédures du bio-pouvoir centrées sur le droit à la vie, à la satisfaction des nécessités fondamentales, à la santé, à la vie toujours et encore comme majoration des virtualités biologiques. Ces répliques - que Michel Foucault rejette - prennent appui sur cela même que le pouvoir investit, c'est-à-dire sur la vie de

¹¹-Cf. *ibidem*, p. 219.

l'homme définie exclusivement par ses besoins comme être vivant¹².

Après avoir entendu cette contre-critique faite par Michel Foucault aux revendications qui répètent (sans le vouloir...) le discours qu'elles visent à détruire, j'analyserai - afin d'approfondir l'étude des possibilités de résistance - un autre domaine du bio-pouvoir où l'on retrouvera cette même interrogation sur les mécanismes que doit éviter une désobéissance réelle : celui de la sexualité.

3.4. *La sexualité, une stratégie moderne de normalisation individuelle.*

C'est précisément dans le cadre du bio-pouvoir, c'est-à-dire dans le cadre des techniques politiques axées sur la vie, que Michel Foucault s'est intéressé à échafauder une histoire de la sexualité, vu que le sexe est à la charnière des

¹²-La satisfaction des besoins de l'homme comme organisme animal a été souvent traitée comme une condition *sine qua non* de la liberté. Cette « obligation » d'assurer avant tout un minimum essentiel à la vie a justifié, comme le signale Murray Bookchin dans Ecology of freedom (Californie, Cheshire Books, 1982), la notion d'une répression nécessaire même chez les marxistes les plus sophistiqués, ce qui a permis, à son tour, la préservation de la hiérarchie comme principe « vital » et l'extension des mécanismes de domination à plusieurs domaines de l'existence. Cependant, le projet bookchien n'échappe pas au même cadre conceptuel qu'il dénonce. En effet, une nécessité « vitale » y apparaît comme soubassement indispensable de la liberté, et, ce qui est encore plus grave, cette nécessité dont parle Murray Bookchin reproduit la logique du bio-pouvoir : pour que l'homme soit libre, soutient l'auteur, il doit se plier à certaines valeurs « biologically rooted » (ibidem, p. 317) qui dessinent une éthique autant humaine que naturelle (ibidem, p. 342). Pour sa part, Michel Foucault, en prenant pour objectif la description des mécanismes de la domination, s'est maintenu à l'écart de cette discussion entre liberté et nécessité - au moins dans ces termes -, au profit d'une « pragmatique » du pouvoir et des résistances possibles. Cf. supra, note 6, p. 24.

disciplines méticuleuses sur le corps et des contrôles massifs sur la population :

« [le sexe] s'insère simultanément sur les deux registres ; il donne lieu à des surveillances infinitésimales, à des contrôles de tous les instants, à des aménagements spatiaux d'une extrême méticulosité, à des examens médicaux ou psychologiques indéfinis, à tout un micro-pouvoir sur le corps ; mais il donne lieu aussi à des mesures massives, à des estimations statistiques, à des interventions qui visent le corps social tout entier ou des groupes pris dans leur ensemble. Le sexe est accès à la fois à la vie du corps et à la vie de l'espèce. On se sert de lui comme matrice des disciplines et comme principe des régulations¹³ ».

La sexualité apparaît comme un vaste « dispositif¹⁴ » du pouvoir à partir du XIX^e siècle. Du côté de l'individualité, elle est soupçonnée habiter tous les moments de l'existence (de l'enfance aux rêves des adultes), capable d'expliquer toutes les conduites (la création artistique, l'adhésion aux mouvements de masse, la folie) et par conséquent de les

¹³-Ibidem, p. 192.

¹⁴-Par le mot dispositif il est prudent d'entendre l'ensemble des instances de savoir (d'enregistrement, d'analyse, d'expérimentation) et des techniques concrètes de pouvoir qui fonctionnent de manière multiple entre les institutions étatiques et le corps des individus. Cette formule permet à Michel Foucault de résumer la diversité de mécanismes qui fait entrer un objet dans un « jeu de vrai et de faux », mis en oeuvre afin de dominer des groupes entiers, tout en retenant l'idée de changements tactiques, de polymorphie et de ramifications toujours plus fines et incessantes du contrôle. Justement, la sexualité en est un : « [elle] est le nom qu'on peut donner à un dispositif historique : non pas réalité d'en dessous sur laquelle on exercerait des prises difficiles, mais grand réseau de surface où la stimulation des corps, l'intensification des plaisirs, l'incitation au discours, la formation de connaissances, le renforcement des contrôles et des résistances, s'enchaînent les uns avec les autres, selon quelques grandes stratégies de savoir et de pouvoir ». Michel Foucault, La volonté de savoir, op. cit., p. 139. Pour une analyse globale du concept, cf. Gilles Deleuze, « Qu'est-ce qu'un dispositif » in Michel Foucault philosophe, op. cit., pp. 185-193.

corriger. Du côté des opérations politiques ou économiques à grande échelle, la sexualité est au centre des campagnes de moralisation, de responsabilisation pour la descendance, d'incitation ou de frein à la procréation, comportant très souvent une valorisation la race.

De plus, d'après Michel Foucault, lorsqu'on observe en détail les grands thèmes sur lesquels s'est engagée la politique du sexe, on trouve en chacun d'eux une manière complexe d'assembler les pratiques disciplinaires individualisantes et les opérations plus vastes de gestion sociale. Si l'on prend par exemple la sexualisation de l'enfant, axée sur la précocité ou la masturbation, elle a été élaborée grâce à une thématique qui révèle des soucis généraux sur la santé de la société (affaiblissement de l'espèce, difficultés pour engendrer une famille saine¹⁵) pour mettre en pratique, en définitive, des mécanismes disciplinaires (comme les surveillances parentale et scolaire, assistées opportunément par la connaissance scientifique).

Voici donc la sexualité comme le résultat général de l'avancée du pouvoir sur le corps des individus et de l'ensemble de la société, malgré qu'on ait encore tendance à la penser comme quelque chose d'inné :

¹⁵-Cf. Michel Foucault, La volonté de savoir, op. cit., p. 193.

« Santé, progéniture, race, avenir de l'espèce, vitalité du corps social, le pouvoir parle de la sexualité à la sexualité ; celle-ci n'est pas marque ou symbole, elle est objet ou cible. Et ce qui fait son importance, c'est moins sa rareté ou sa précarité que son insistance, sa présence insidieuse, le fait qu'elle est partout à la fois allumée et redoutée. Le pouvoir la dessine, la suscite et s'en sert comme le sens proliférant qu'il faut toujours reprendre sous contrôle pour qu'il n'échappe point ; elle est un effet à valeur de sens¹⁶ ».

Pour Michel Foucault, le sexe se constitue à l'intérieur de cet agencement omniprésent et omniscient de la sexualité comme un élément stratégique fondamental. Que l'on n'y cherche pas une réalité incontestable mais un ensemble de procédés qui nous y attachent, soit qu'on veuille le connaître à fond pour en évacuer les perversions, soit qu'on veuille nous libérer du pouvoir en y trouvant notre moi véritable. Le sexe, hors de sa physiologie, apparaît comme un instrument de la domination. Ce sont des mécanismes du pouvoir qui nous incitent non seulement à chercher la vérité du sexe mais la vérité *dans* le sexe : articulation infinie sur un discours et sur des pratiques qui sont entièrement façonnés par les relations de pouvoir. Le sexe, une volonté de savoir, une quête de vérité profondément ironiques nous dit Michel Foucault : la vérité du sexe ne suppose pas une méthode pour la découvrir mais plutôt des mécanismes pour la vouloir.

¹⁶-Ibidem, p. 194-195. Italique de l'auteur.

Individualisation et normalisation à travers la sexualité : porteur de petites ou de grandes déviations, à chacun revient de se surveiller infiniment, de se définir selon des jugements qui lui donnent une identité, de suivre - à la limite - certains traitements. Une technique, qui a suivi de lentes mutations et peut prendre des formes très diverses, assure l'efficacité de cette articulation individuelle au règne incontestable du sexe : l'aveu, c'est-à-dire la démonstration de sa vérité particulière par rapport à la grande vérité du sexe¹⁷. Et l'on arrive alors au paradoxe majeur de la sexualité : celui d'avoir pu y assujettir chacun en l'assurant qu'il y trouverait même son affranchissement. Wilhelm Reich serait, justement, le plus haut exemple de cette tendance à lutter contre la répression sexuelle tout en restant axé sur la vérité du sexe et la volonté d'en parler, d'y chercher la clef ultime de son existence.

¹⁷-Dans La volonté de savoir (op. cit., pp. 76-84), l'aveu occidental est comparé - pour en faire ressortir davantage sa spécificité - à l'ars erotica des Orientaux. Ainsi, la minutie dans l'aveu des propres singularités, selon des règles à portée universelle, constitue le centre de la « scientia sexualis » contemporaine ; tandis que l'ars erotica veut en son centre l'expérimentation de soi par la pratique des plaisirs. Le disciple oriental intensifie sa connaissance de la vérité dans le rapport à soi et non par l'ajustement à un code (moral) ; au contraire, le confident et le patient se plient à la vérité de ce dont ils parlent - le sexe, élément capital du dispositif de la sexualité - et à la domination de celui qui les écoute. Ce n'est plus l'hétérogénéité des plaisirs et la pédagogie d'un mode de vie variable selon les circonstances, mais l'homogénéité du sexe et le déchiffrement de ce qu'on est dans une vérité inflexible et réglementée à l'extrême. Mais, à ce niveau, tenant compte du concept du pouvoir mentionné plus haut, on peut comprendre que plutôt que de réprimer le sexe, il s'agit de produire la sexualité, ensemble des techniques de savoir et de stratégies de pouvoir dont l'aveu, une volonté de savoir toujours en rapport de soumission à une loi oecuménique, reste l'instrument crucial.

3.4.1. Pour y contredire...

De la même façon qu'on aurait tort de faire des exigences purement biologiques un moyen de lutte contre le bio-pouvoir qui cherche - précisément - à gérer la vie, on ne saurait pas faire de la sexualité un champ de transgression : ce faisant, on resterait toujours prisonnier d'une même logique de sens (que l'on soit pour ou contre). Il faut, en conséquence, ne pas penser à libérer la sexualité suivant un projet plus ou moins libertaire mais à nous libérer, nous, de la sexualité, y compris de la sexualité comme transgression.

« C'est de l'instance du sexe qu'il faut s'affranchir si, par un retournement tactique des divers mécanismes de la sexualité, on veut faire valoir contre les prises du pouvoir, les corps, les plaisirs, les savoirs, dans leur multiplicité et leur possibilité de résistance. Contre le dispositif de la sexualité, le point d'appui de la contre-attaque ne doit pas être le sexe-désir, mais le corps et les plaisirs¹⁸ ».

Suite à cette déclaration à la fin de La volonté de savoir - qui, certes, peut sembler trop rapide, voire brusque chez un auteur si « patiemment documentaire » - Michel Foucault mettra huit ans à publier ce qui constitue, à son avis, une résistance possible à travers les plaisirs du corps. À ce moment, et de manière logique, il n'avait plus pour but principal de ses recherches l'étude des mécanismes

¹⁸-Ibidem, p. 208. À propos de l'impossible libération à partir d'un discours axé sur la sexualité, voire aussi Roland Barthes, Le grain de la voix (Paris, Seuil, 1981), pp. 117-118, 161-162.

d'objectivation des individus mais la manière dont ceux-ci se sont reconnus comme sujets de « plaisir » dans l'histoire de l'Occident gréco-romain (ce qui échappe, comme je l'ai déjà explicité, au sujet central de ma recherche). Malgré l'absence de publications importantes et de l'infléchissement de parcours, les années d'intervalle ont été très productives en ce qui a trait à la thématique du pouvoir. Lors des conférences, des cours, et des entrevues, Michel Foucault a pu analyser l'ensemble de ses enquêtes précédentes sur le pouvoir d'uniformisation et sur l'individu, et même les réinterpréter, cette fois-ci dans le cadre de l'État moderne. C'est justement ce que nous verrons dans le prochain chapitre.

*

Mais avant d'y passer, résumons les points précédents et dégageons-en les significations implicites les plus importantes. Le bio-pouvoir peut être entendu, en premier lieu, comme le déploiement des stratégies de pouvoir qui ont cherché à solutionner « les problèmes posés à la pratique gouvernementale par les phénomènes propres à un ensemble des

vivants constitués en population : santé, hygiène, natalité, longévité, races¹⁹ ».

Les régulations massives de population qui en découlent ont trouvé leur justification et basé leurs mécanismes concrets dans la connaissance à statut scientifique. Celle-ci a fait apparaître l'espèce humaine comme collection d'êtres vivants dont les caractéristiques biologiques étaient susceptibles de manipulation. Cependant, j'ai cru prudent de souligner que - en plus des régulations globales - le biopouvoir est cette technique de domination qui, par un « jeu de normes » rigoureuses, qualifie chaque individu dans sa singularité. Cette individualisation s'opère en mesurant de manière toujours plus précise les écarts particuliers par rapport à ce qui est « naturel ». L'existence est ainsi « naturalisée », c'est-à-dire réduite à la seule question de la survie : la permanence devient la preuve par excellence de la bonne vie. Suivant cette affirmation, j'ai tenu à remarquer que les individus sont définis comme tels selon des procédés qui les réadaptent continuellement au normal-naturel. L'avènement de l'individu moderne est, en conséquence, inséparable des processus de normalisation : la spécificité de chacun n'est possible que par une comparaison aux standards de normalité fixés par une connaissance scientifique de la vie.

¹⁹-Michel Foucault, « Naissance de la biopolitique (1978-79) » in Résumés des cours, op. cit., p. 109.

D'un mot, le bio-pouvoir est cette complexe stratégie de pouvoir qui - mesurant les déviations individuelles - détermine ce qu'un homme est et prévoit ce qu'il sera.

Mis en oeuvre très diversement, le bio-pouvoir a permis une augmentation éclatante des forces humaines tout en préservant leur contrôle. Ce sont donc des « pratiques divisantes » de pouvoir, des mécanismes de contrôle individuel (de fragmentation et de surveillance de multitudes auparavant désordonnées) qui ont assuré l'uniformisation nécessaire au développement de la société capitaliste²⁰. Par conséquent, malgré notre habitude à considérer l'individualisation comme opposée à l'uniformisation, il nous faut concevoir ces deux processus de pouvoir comme s'impliquant mutuellement.

La sexualité y joue un rôle non négligeable : elle assure un renforcement des normes grâce auxquelles on établit un champ d'intervention sur la population entière et sur chaque individu en particulier. Et ce parce que la sexualité a une caractéristique qui redouble à la fois l'économie et

²⁰-À ce propos, Michel Foucault disait que la plus-value (la répartition différentielle du profit) n'aurait pas été possible sans ces pratiques capillaires du pouvoir qui empêchent, de façon chaque fois plus économe, l'avènement - même virtuel - d'écarts discordants. Cette phrase, remaniée assurément par ma mémoire, se trouve dans un recueil de conférences faites à São Paulo, Brésil, auquel j'ai eu accès. Malheureusement, le prix de port étant trop élevé, je n'ai pu me faire envoyer en ce moment que la référence bibliographique : A verdade e as formas jurídicas (Pontifícia Universidade Católica do Rio de Janeiro, 1978).

l'efficacité du pouvoir : les individus sont amenés à y chercher - par un travail continu de soi sur soi sporadiquement vérifié par un « spécialiste » - leur propre vérité. La sexualité - comme lieu privilégié pour se connaître le plus profondément - devient un souci permanent, qui assure l'articulation de chacun à un même discours, façonné entièrement par des stratégies de pouvoir.

La pensée écologique, qui prend une importance croissante dans le débat intellectuel de nos jours, semble ne pas échapper à cette dynamique du pouvoir dénoncée par Michel Foucault. En fait, il paraît douteux que l'on puisse songer à solutionner la crise actuelle avec des projets axés sur des valeurs « biologiques » ou « naturelles », c'est-à-dire complètement investies par les pouvoirs que l'on voudrait combattre. Il n'y a rien de paradoxal dans cela : la vie sur laquelle les écologistes s'appuient pour fonder leur projet de « libération » de l'homme et de la Nature n'est que l'effet d'un type déterminé de pouvoir. En agissant de la sorte, la pensée écologique, loin de produire un changement qualitatif de la vie sur la planète, approfondirait l'attachement des humains aux mêmes mécanismes qui la détruisent.

En somme, ni la seule satisfaction des besoins vitaux ni la recherche de la libération dans la sexualité peuvent constituer un domaine de lutte ; ce ne serait que reproduire

encore la logique du bio-pouvoir : faire ce qui est naturel, extraire la vérité du sexe, bref, s'attacher par la démonstration des vérités propres aux pratiques du pouvoir-savoir.

Nous sommes clairement ici devant un processus de domination où l'établissement des différences individuelles est intrinsèque à l'homogénéisation de la société : le bio-pouvoir, cette façon de mesurer chacun selon des paramètres de base scientifique, fait que rien n'échappe aux prises du pouvoir sur la totalité de l'existence.

Chapitre 4

L'ÉTAT PASTORAL

« Ne me demandez pas qui je suis et ne me dites pas de rester le même : c'est une morale d'état civil ; elle régit nos papiers. »

Michel Foucault

De l'analyse antérieure des oeuvres généalogiques majeures de Michel Foucault, Surveiller et punir et La volonté de savoir, il découle que l'anatomo-pouvoir et le bio-pouvoir ont permis le développement de stratégies de domination autour de deux pôles : le premier, qualitatif, concernant le corps des individus dans sa particularité ; le deuxième, quantitatif, concernant la population.

Ces deux « technologies » du pouvoir - individualisante la première et globalisante la deuxième - supposent des enchevêtrements, des points d'appui mutuels et des découpages (la médecine, e.g., est un réseau complexe de services privés et publics dont les effets contribuent à singulariser les individus et peuvent en même temps réguler la vie d'un nombre considérable de gens).

En effet, les disciplines du corps et les campagnes qui ont pour objectif toute la population constituent une série de

techniques réfléchies d'ajustement face aux dissidences particulières, c'est-à-dire une combinaison de procédures instrumentales de pouvoir qui arrive à dominer l'ensemble des vivants en s'occupant soigneusement de chacun. Pour Michel Foucault, il se forme ainsi un « gouvernement par l'individualisation ». Gilles Deleuze, en expliquant cette formule foucauldienne et mettant l'accent sur le caractère productif et non purement répressif du pouvoir, dira que ce pouvoir sur la totalité des individus a l'allure d'une « émission de singularités ».

Comme chacun le sait, ces techniques de pouvoir décrites par Michel Foucault (clôture, surveillance, qualifications normalisantes, inquisitions scientifiques ou administratives) ont assuré en définitive le fonctionnement des grands appareils d'État comme institutions de pouvoir. Mais, si les institutions étatiques sont devenues un point de référence fondamental pour toutes les autres relations sociales de pouvoir, ce n'est pas parce qu'elles en découlent, mais du fait qu'elles ont été « progressivement gouvernementalisées, c'est-à-dire élaborées, rationalisées et centralisées dans la forme ou sous la caution des institutions étatiques¹ ».

¹-Michel Foucault, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir » in H. Dreyfus et P. Rabinow, Michel Foucault, op. cit., p. 318. L'État est, notamment, le niveau de l'oeuvre de Michel Foucault le plus difficile à considérer dans sa totalité. Il se doit à la pluralité de documents qu'il faut consulter, d'une nature très variable (chapitres de textes plus vastes, conférences, résumés des cours faits par l'auteur, enseignements enregistrés avec ou sans son consentement) et, de plus, publiés de façon éparse. Ayant contacté le centre Michel Foucault de la Bibliothèque du

Il faut ici souligner quelque chose d'essentiel : Michel Foucault n'a pas abandonné sa perspective nominaliste lorsqu'il a étudié le rôle de l'État. Celui-ci reste toujours pour l'auteur un agencement variable de techniques de pouvoir - anatomo- et bio-politiques - dont la mise en oeuvre constitue la « matérialité » étatique. Il est nécessaire d'éviter à tout prix de confondre l'approche foucauldienne de l'État avec une certaine théorie essentialiste, comme si l'État était un principe unitaire de pouvoir :

« [...] l'État, ce n'est pas un universel : l'État ce n'est même pas une source autonome de pouvoir ; l'État ce n'est rien d'autre que des faits : le profil, la découpe mobile d'une perpétuelle étatisation ou de perpétuelles étatisations, de transactions incessantes qui modifient, qui déplacent, qui bouleversent, qui font glisser insidieusement, peu importe, les financements, les modalités d'investissements, les centres de décisions, les formes et les types de contrôles, les rapports entre pouvoirs locaux et autorité centrale, etc. L'État ce n'est rien d'autre que l'effet mobile d'un régime de gouvernementalité multiple² ».

Saulchoir de Paris, les recherches n'en ont pas été moins ardues. Les références si attentivement envoyées m'ont lancé à de lentes poursuites ; je devrais faire ici une longue liste de remerciements, mais je ne connais pas le nom de la plupart de personnes qui m'ont aidé à trouver ces textes (ce sont des employés de bibliothèque ou des secrétaires anonymes des centres de recherche). Les ouvrages pertinents figurent dans les notes en bas de page.

²-Michel Foucault, « La phobie de l'État » (*Libération*, 30 juin 1984), cité par P. Lascoumes in *Actes* (Paris, Association Actes, été 86) p. 7. Il faut ici faire une brève remarque : certes, Karl Marx considérerait aussi l'État comme un effet (de la lutte de classe, d'après les marxistes « dialectiques » ; des relations capitalistes de production, d'après les marxistes « structuralistes »). Mais tandis que chez Marx on arrive à l'État par déduction, comme s'il était l'effet d'une essence prédéterminée, Michel Foucault procède tout autrement : il ne va pas d'un principe unique aux manifestations qui en découlent, mais - comme le disent Gilles Deleuze et Félix Guattari - « d'un problème aux accidents qui le conditionnent et le résolvent » (Mille Plateaux, Paris, Minuit,

On pourrait donc affirmer que Michel Foucault voit moins dans l'État une cause que l'effet d'une opération incessante, régie par une même rationalité politique à tous les niveaux (pédagogique, judiciaire, économique, familial), quoique qu'elle ait pris différentes modalités instrumentales (avec ou sans mécanismes panoptiques de contrôle, selon des règles explicites ou non) et différentes formes d'institutionnalisation (se mêlant à des structures traditionnelles en les modifiant, c'est le cas du pouvoir judiciaire, ou créant des instances spécifiques, comme les institutions scolaires). D'après cette approche, la rationalité étatique ne laisse pas de se diviser, d'engager de nouveaux agents, de développer de nouvelles tactiques face aux dissidences.

On peut se demander quel est le propre de cette rationalité étatique. Pour Michel Foucault, rationalité réfère, dans un sens large, à stratégie, c'est-à-dire aux mécanismes de pouvoir plus ou moins élaborés en fonction des objectifs voulus et du calcul anticipé d'éventuelles

1980, p. 447). Dans cette perspective, l'objectivité de l'État ce n'est que l'effet global d'un ensemble variable de pratiques stratégiques. Paul Veyne l'explique superbement : « Nous avons beau savoir que cet État n'est pas un objet dont nous pourrions faire à l'avance l'investigation théorique ou dont le devenir nous ferait faire la progressive découverte, nous n'en continuons pas moins à nous braquer sur lui, au lieu d'essayer de découvrir sous les eaux la pratique dont il n'est que la projection. Cela ne veut pas dire du tout que notre tort est de croire à l'État, alors qu'il n'existerait que des États : notre tort est de croire à l'État ou aux États, au lieu d'étudier les pratiques qui projettent des objectivations que nous prenons pour l'État ou pour des variétés de l'État. » (P. Veyne, « Foucault révolutionne l'histoire » in Comment on écrit l'histoire, Paris, Seuil, 1979, p. 220).

résistances. Deuxièmement, cette rationalité propre à l'exercice moderne de pouvoir se distingue, en termes plus spécifiques, par un objectif fort complexe : diriger les activités des individus, améliorer leurs vies, pour renforcer davantage la puissance de l'État.

C'est justement à travers l'analyse de la rationalité politique actuelle que Michel Foucault a cherché à expliquer de quelle manière l'État, une forme de pouvoir unificatrice, loin d'ignorer les individus dans leur singularité, les intégrait selon des mécanismes individualisants, mis en oeuvre par des pouvoirs multiples : ceux de la famille, de la médecine, de la psychiatrie, de l'éducation, des employeurs.

Ces études foucaaldiennes sur l'État apporteraient en conséquence de nouvelles preuves pour soutenir mon hypothèse de travail, à savoir que Michel Foucault établit un lien entre l'individualisation et l'uniformisation. À ce propos, j'aimerais énoncer immédiatement la conclusion générale de l'auteur, afin de rendre plus aisée l'analyse postérieure des arguments qui la soutiennent. Ainsi,

« [...] le pouvoir d'État - et c'est une des raisons de sa force - est une forme de pouvoir à la fois globalisante et totalisatrice. Jamais, je crois, dans l'histoire des sociétés humaines - et même dans la vieille société chinoise - on n'a trouvé, à l'intérieur des mêmes structures

politiques, une combinaison aussi complexe de techniques d'individualisation et de procédures totalisatrices³ »

Il reste alors à comprendre les notions qui ont permis à Michel Foucault d'élucider cette action de gouvernement à double face, tel un Janus qui pour prendre en charge la vie de tous ses sujets s'occupe soigneusement de chacun dans son individualité. Ces notions sont celle de *pouvoir pastoral*, celle de *raison d'État* qui donna naissance à la *gouvernementalité* et, enfin, celle de *police*.

4.1. *Le pouvoir pastoral.*

Pour Michel Foucault, les stratégies individualisantes de pouvoir qui ont des effets globaux de domination doivent se chercher dans une manière d'exercer le contrôle des individus introduite en Occident par les institutions chrétiennes.

Son origine est cependant hébraïque, et son caractère initial était individualisateur plutôt que centralisateur. Michel Foucault appelle *pastoral* ce pouvoir individualisant à cause de la figure du pasteur qui était en son centre : le bon berger de l'Ancien Testament conduit de manière continue une multitude, il s'occupe de fournir à tous des moyens de subsistance, veille sur eux quotidiennement et assure leur

³-Michel Foucault, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir » in H. Dreyfus et P. Rabinow, Michel Foucault, op. cit., p. 304.

salut spirituel ; enfin, « il s'agit d'un pouvoir qui individualise en accordant, par un paradoxe essentiel, autant de prix à une seule des brebis qu'au troupeau tout entier⁴ ».

En effet, le rôle du pasteur n'était pas seulement de sauver tout le monde mais d'exercer une bienveillance constante sur la vie de chacun. Le berger doit mettre à profit l'ordre des choses afin de prévoir les meilleures conditions pour la survie du groupe, mais il doit aussi en connaître chaque membre pour subvenir à ses besoins particuliers. Bref, « il prête attention à tous, sans perdre de vue aucun d'entre eux⁵ ».

Cette façon de gouverner des hommes en se donnant la tâche de conduire chacun tout au long de sa vie, en s'occupant même de ses exigences matérielles journalières, c'est une idée étrange, affirme Michel Foucault suivant les enquêtes sur le sujet menées par Paul Veyne⁶, dans les sociétés grecques et romaines.

⁴-Michel Foucault, « Sécurité, territoire, population (1977-1978) » in Résumé des cours, op. cit., p. 100.

⁵-Michel Foucault, « Omnes et Singulatim : vers une critique de la raison politique » in Le débat N° 41 (Paris, Gallimard, 1986), p. 10.

⁶-Cf. Michel Foucault, « Sécurité, territoire, population (1977-1978) » in Résumé des cours, op. cit., p. 101.

Il semblerait que l'exercice du pouvoir politique n'impliquait pas dans la culture hellénique la possibilité d'un « gouvernement » entendu comme activité vouée à connaître les individus, à diriger leurs actes ordinaires et à organiser et améliorer la satisfaction de leurs besoins vitaux. En fait, malgré quelques exceptions, la métaphore du berger veillant sur ses brebis n'est acceptée dans la littérature philosophico-politique grecque ou romaine que pour caractériser les occupations du médecin, du pédagogue, du maître de gymnastique ou du cultivateur ; ils gouvernent des hommes dans leurs activités journalières, leur donnent de conseils, les soignent, fournissent leur nourriture. À l'encontre de tout cela, le propre au rôle du politique, nous dit Michel Foucault dans son analyse des textes platoniciens, était

« [...] de tisser une toile solide pour la cité. Être un homme politique ne voulait pas dire nourrir, soigner, et élever sa progéniture, mais associer : associer différentes vertus ; associer des tempéraments contraires (fougueux ou modérés), en se servant de la "navette" de l'opinion publique. L'art royal de gouverner consistait à rassembler les vivants "en une communauté qui repose sur la concorde et l'amitié", et tisser ainsi "le plus magnifique de tous les tissus". Toute la population, "esclaves et hommes libres enveloppés dans ses plis"⁷ ».

⁷-Michel Foucault, « Omnes et singulatim : vers une critique de la raison politique », op. cit., p. 15. Les citations de Platon appartiennent à son ouvrage Le politique et les références n'ont pas été répertoriées (il s'agit d'une conférence). H. Arendt distingue ce qui était proprement politique chez les Anciens dans des termes similaires. Cependant, elle ajoute une nuance importante : seulement les activités politiques étaient entre « égaux », le reste des rapports humains se déroulait dans la plus

Il était alors impensable que le politique ait le temps d'assumer la prise en charge de chaque individu, de lui apporter du réconfort dans la détresse, de sages conseils dans la débauche ou des soins en cas de maladie. Les hommes politiques n'avaient pas à parfaire le sort de chacun, mais à « former et assurer l'unité de la cité⁸ » et l'existence des sujets comme citoyens. Leur vie comme individus vivants était soutenue par les cultivateurs, les médecins, les pédagogues, tous ceux qui n'avaient pas la tâche politique de s'occuper de l'entière maintenance de la cité mais de celle des individus particuliers.

Bien qu'étrangère à la conception occidentale de la politique, le souci oriental de conduire les hommes en permanence sera introduit en Occident par l'église chrétienne, avec des intensifications toutes spéciales en ce qui a trait à l'activité pastorale comme technologie de pouvoir individualisant.

En ce sens, Michel Foucault souligne que le christianisme, dès ses premiers temps, a redoublé les responsabilités du pasteur vis-à-vis des individus de sa communauté : pas seulement leur vie, mais chacune de leurs

rigoureuse inégalité. Cf. La condition de l'homme moderne, op. cit., pp. 39-47.

⁸-Ibidem, p. 16.

actions - même potentielles - doit être prise en compte. De plus, l'obéissance devient, dans le rapport des individus au pasteur, une vertu en soi - elle n'est plus simplement un moyen pour réaliser une mission mais un état ininterrompu et de nature individuelle. D'où le fait que la pastorale chrétienne suppose des démonstrations constantes de probité et permette une connaissance en détail des individus par le pasteur. Une technique particulière - dont nous avons déjà fait l'analyse lors des recherches foucaaldiennes sur la sexualité - a pu assurer le développement de cet assujettissement individualisateur : la pratique de l'aveu. Ses composants ont été empruntés à la culture gréco-romaine et profondément altérés ; l'examen de conscience et la direction de conscience, de pratiques occasionnelles chez les élites dont ils avaient été, se sont transformés en un même et permanent exercice, la confession, défini ultimement par l'obéissance. Ainsi, l'ancien examen de conscience est devenu une manière de se connaître soi-même tout en s'ouvrant au gouvernement d'un directeur.

Bref, le christianisme a créé un type de pouvoir dont les techniques soumettent les individus d'une manière originale : à travers la démonstration de leur propre vérité. Ce gouvernement chrétien individualisant s'exerce en conséquence par l'élaboration guidée des identités particulières ; par là même, elles sont susceptibles d'être contrôlées :

« Enfin [le pouvoir pastoral] ne peut s'exercer sans savoir ce qui se passe dans la tête des gens, sans explorer leurs âmes, sans les forcer à révéler leurs secrets les plus intimes. [Il] implique une connaissance de la conscience et une aptitude à la diriger⁹ ».

4.1.1. L'éclatement de la pastorale.

Mais si dans le courant des premiers siècles de l'ère chrétienne, et pendant la féodalité, la forme pastorale d'exercice du pouvoir a été un objet incessant de lutte et de souci, le XV^e et XVI^e, rappelle Michel Foucault, vont voir se développer une crise générale et complexe de l'institution pastorale. L'Église catholique s'est vue alors assiégée par de nombreuses recherches sur des possibilités alternatives de direction spirituelle. Mais il y a eu en même temps une inquiétude plus globale sur les méthodes de gouvernement et les objets à gouverner ; ce n'était pas seulement le bon gouvernement des âmes qui posait des problèmes, mais aussi celui des enfants, des familles ou des royaumes.

C'est le moment historique, suggère Michel Foucault, où le politique commence à incorporer des thématiques de gouvernement qui lui était auparavant étrangères, telle que la conduction des hommes dans leur agir quotidien. À ce propos, il constate, d'une part, que les grandes monarchies administratives, nées à cette époque, ont trouvé leur

⁹-Michel Foucault, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir » in H. Dreyfus et P. Rabinow, Michel Foucault, op. cit., p. 305.

formulation théorique dans ce débat sur les manières les plus adéquates de gouverner. Mais, d'autre part, il lui reste à expliquer de quelle manière, peu à peu, la mise en œuvre du pouvoir étatique est venue impliquer des mécanismes individualisateurs (pastoraux) de pouvoir, comme si la domination tendant à la centralisation ne pouvait s'exercer sans conduire les actions les plus ordinaires de chaque individu.

D'un mot, Michel Foucault se demande comment est apparue une rationalité politique propre à l'organisation de l'État qui a eu pour objectif final la totalité de l'existence des sujets et a dû, en conséquence, intégrer des techniques pastorales de gouvernement.

Selon l'auteur, cette rationalité étatique a été formulée par la doctrine de la raison d'État, ses objectifs par le problème qu'il englobe sous le nom de *gouvernementalité*, et ses méthodes individualisantes de domination par la théorie de la *police*.

4.2. De la *raison d'État* au problème de la *gouvernementalité*.

De la moitié du XVI^e à la fin du XVII^e, Michel Foucault constate la prolifération de traités qui se présentent comme

un « art de gouverner » les États¹⁰. Ils apparaissent dans une conjoncture historique précise :

« Une nouvelle perception historique se forme ; elle n'est plus polarisée sur la fin des temps et l'unification de toutes les souverainetés particulières dans l'empire des derniers jours ; elle est ouverte sur un temps indéfini où les États ont à lutter les uns contre les autres pour assurer leur survie propre. Et plus que les problèmes de légitimité d'un souverain sur un territoire, ce qui va apparaître important, c'est la connaissance et le développement des forces d'un État : dans un espace (à la fois européen et mondial) de concurrence étatique, très différent de celui où s'affrontaient les rivalités dynastiques, le problème majeur, c'est celui d'une dynamique des forces et des techniques rationnelles qui permettent d'y intervenir¹¹ ».

L'acte de gouverner ne se justifie plus dans des lois naturelles ou divines, même pas dans la conservation du pouvoir du Prince, mais dans le renforcement de l'État lui-même. Il s'agit, bref, de l'avènement d'une rationalité dont la référence exclusive est l'accroissement indéfini de l'État.

Cependant, l'augmentation de la puissance étatique supposait logiquement que l'État prenne un rôle actif dans la gestion des ressources disponibles et mette en place les

¹⁰-Cf. Michel Foucault, « La gouvernementalité » in Actes, op. cit., p. 7.

¹¹-Michel Foucault, « Sécurité, territoire, population (1977-1978) » in Résumé des cours, op. cit., p. 102.

mécanismes de contrôle nécessaires à une telle entreprise. Le problème était donc celui d'introduire l'économie - ce qui, à l'époque, signifiait la manière attentive par laquelle le père gérait sa famille, ses domestiques et ses biens afin d'accroître ses richesses -, avec toutes les procédures méticuleuses de pouvoir et de surveillance qu'elle implique, à l'intérieur de la gestion de l'État.

Ainsi l'objectif posé par la raison d'État, celui d'accroître indéfiniment la puissance étatique, a introduit l'économie dans le politique, donnant forme à un exercice du pouvoir qui mettait en oeuvre l'économie (une affaire domestique) au niveau de l'État tout entier. C'est ce que prescrivaient les manuels de l'époque sur la conduction des royaumes : pour faire un « bon gouvernement », il fallait appliquer à la gestion des habitants et des ressources le modèle du contrôle strict du chef de famille sur sa maison et ses richesses. Pour Michel Foucault, c'est le moment de la formation d'une « gouvernementalité » politique, où la conduction de l'ensemble des individus et des biens a été problématisée comme propre à l'exercice du pouvoir étatique¹².

¹²-De cette manière - la remarque me semble ici nécessaire afin d'éviter tout malentendu postérieur -, Michel Foucault maintient une différence entre État et gouvernement. Le mot « gouvernementalité » sert justement à problématiser la manière dont le gouvernement des hommes - une activité développée dans une multitude des foyers de pouvoir - est devenu l'affaire d'un gouvernement centralisé (l'État). Il s'agit de rendre compte de la façon par laquelle, dans une société donnée, les « micro-pratiques » du pouvoir peuvent être régulées avec des procédures et des moyens qui assurent le maintien d'une « macro » unité politique. Cf. Pascale Pasquino, « La problématique du "gouvernement" et de la

L'exercice du pouvoir de l'État, au-delà de la conservation de la souveraineté du roi, se réfère désormais aux liaisons profondes entre les hommes et les choses, et fait attention à tout ce qui peut affecter leurs rapports mutuels.

Voyons cela de plus près. En faisant l'analyse d'un des premiers ouvrages de l'immense littérature sur l'art de gouverner, celui de Guillaume de la Perrière, Le miroir politique, contenant des diverses manières de gouverner et policer les républiques, édité en 1555, Michel Foucault montre justement que :

« Les choses dont doit s'occuper le gouvernement ce sont les hommes, mais dans leurs rapports, liens, imbrications avec ces autres choses qui sont les richesses, les ressources, les moyens de subsistance, le territoire, certes, dans ses frontières, avec ses qualités, son climat, son aridité et sa fertilité ; ce sont les hommes dans leurs rapports avec ces autres qui font les usages, les habitudes, les manières de faire et de penser, etc., et enfin les hommes dans leurs rapports avec encore d'autres choses qui peuvent être les accidents ou les fléaux comme la famine, l'épidémie, la mort¹³ ».

Différents seuils de rationalité administrative - comme le mercantilisme et la physiocratie -, appuyés sur une science

"véridiction" », communication présentée au Colloque de Milan, les 31 mai et 1er juin, publiée dans *Actes*, op. cit., pp. 16-21.

¹³-Michel Foucault, « Le gouvernementalité », in *Actes*, op. cit., p. 10. Voir aussi, « Sécurité, territoire, population (1977-1978) » in Résumé des cours, op. cit., p. 101.

naissante des variables de l'État qu'il fallait mettre en jeu - la *Statistik* -, ont essayé de développer cet art de gouverner organisé autour de la raison d'État. Selon Michel Foucault, l'objectif de ses enquêtes se trouve exactement là : reconnaître dans la raison d'État - malgré notre tendance actuelle à la penser comme un signe de l'arbitraire et de la violence - l'émergence d'une nouvelle matrice de gouvernement des hommes, avec ses règles, ses techniques et ses but précis.

Cependant, Michel Foucault ne laisse pas de signaler que le problème de la raison d'État et de la gouvernementalité a été longtemps bloqué par une myriade d'entraves. Il y a avait à cela des empêchements historiques (des urgences militaires et économiques propres à tout le XVII^e siècle) ; aussi des raisons institutionnelles dues à la structure de la souveraineté (un exercice du pouvoir discontinu dans ses contrôles et trop rigide dans sa formulation théorique) ; et enfin des obstacles générés par le primat du modèle familial en économie (centré sur la thésaurisation et non directement sur l'accumulation productive).

Ce qui a débloqué l'art du gouvernement - et qui a déjà été l'objet des enquêtes foucaaldiennes que l'on a vues - c'est le problème de la population qui suivit l'explosion démographique européenne du XVIII^e. La même statistique mentionnée plus haut - en définissant la population comme un

niveau de réalité économique différent de la famille - est ce type de savoir qui permet à l'art de gouverner de se recentrer sur son objet définitif et de se lancer à la poursuite des procédures appropriées pour en assurer la domination.

Comment donc gérer en profondeur et de manière rationnelle cette population afin de consolider la croissance économique de l'État ? De quelle manière parvenir à ce que chacun des individus qui constituent cette population devienne cible et instrument d'un gouvernement qui se propose d'améliorer le sort de tous ? Il s'agit d'opérationnaliser (de rendre effectif) l'exercice du pouvoir comme gouvernement méticuleux des hommes et des biens suivant l'objectif posé par la raison d'État. Pour ce faire, un élément a été déterminant : c'est la stratégie constituée par la *police*, ce qui signifiait à l'époque l'ensemble des procédés de pouvoir pour ajuster la vie de tous et chacun au développement des forces étatiques.

4.3. *La police.*

Pour un instant, écartons de notre pensée la police comme institution afin de revenir sur le « programme » de gouvernement qu'elle a été pendant les deux siècles précédents le nôtre. En tant que telle, la théorie et la pratique de la police n'avaient pas seulement pour but de veiller à la conservation de l'ordre public, mais d'assurer le

ravitaillement, l'hygiène et la santé des villes, et, plus en particulier, de consolider les activités commerciales et productives. La police était le « programme » rationnel voué à conduire chacun dans le développement de ses capacités productives vers l'amélioration des conditions de vie de la population au complet¹⁴.

Le penseur qui, selon Michel Foucault, représente le mieux cette utopie d'un État qui police ses individus jusqu'à leurs moindres activités, J. von Justi, disait :

« Affermir et augmenter par la sagesse de ses règlements la puissance intérieure de l'État, et comme cette puissance consiste non seulement dans la République en général, et dans chacun des membres qui la composent, mais encore dans les facultés et talents de tous ceux qui lui appartiennent, il s'ensuit que la police doit s'occuper entièrement de ces moyens et les faire servir au bonheur public. Or, elle ne peut obtenir ce but qu'au moyen de la connaissance qu'elle a de ces différentes avantages¹⁵ »

¹⁴-En définitive, remarque Michel Foucault, la police est capable de la gestion la plus dense des rapports sociaux qu'on puisse imaginer. Elle s'occupe de tous les aspects de l'existence des gens : de ses exigences les plus fondamentales (provision d'aliments, souci sanitaires), de ce qui améliore le niveau de vie (les activités industrielles, le contrôle des ouvriers et des pauvres), de ce qui procure des loisirs et du divertissement (théâtre, littérature, foires publiques). « Bref, dit l'auteur, la vie est l'objet de la police : l'indispensable, l'utile et le superflu. C'est à la police de permettre aux hommes de survivre, de vivre et de faire mieux encore. » (« Omnes et Singulatim : vers une critique de la raison politique », op. cit., p. 31).

¹⁵-Éléments généraux de police, trad. 1769, p. 20, cité par Michel Foucault dans La volonté de savoir, op. cit., p. 35.

La police des individus ne signifie donc pas la rigueur de prohibitions strictes et massives mais une manière calculée de traiter chaque individu dans sa singularité afin de le rendre utile. Rien de caché, le dessein de la police est public ; pas de violence imprévue, les procédures et stratégies de la police s'appuient sur un savoir rationnel de facteurs qui permettent d'intervenir sur l'ensemble des habitants et sur chacun en particulier.

Ainsi, grâce à l'étude antérieure du concept de biopolitique, on peut comprendre de quelle manière la vie de la population, dans la totalité de ses manifestations, apparaît comme objet de la police, capable d'être rationnellement gouverné par la modification des éléments qui « naturellement » le déterminent. L'ensemble de la communauté nationale devient alors cible d'interventions programmées ; non seulement par des moyens légaux, mais aussi par des campagnes publiques diverses réalisées par les moyens les plus multiples.

Mais, par ailleurs, cette pratique quantitative va se dédoubler dans une pratique qualitative individualisante, qui est, en fin de compte, uniformisatrice. En effet, la biopolitique comme *Polizeiwissenschaft* rend possible deux opérations complémentaires : la description de chaque individu dans sa qualité d'être vivant et, par la même, le contrôle de

son évolution singulière selon les paramètres de normalité biologique et pathologique établis pour toute l'espèce humaine.

Sur ce plan, il faut spécialement éviter de penser à un nivellement sans nuances. Il s'agit d'un pouvoir qui fait du détail son instrument : ses agents décrivent les individus selon la mesure de leurs écarts par rapport aux normes, un à un, sans impositions a priori générales et intempestives. Les effets globaux d'un pouvoir qui individualise selon des paramètres de normalité, comme il est évident, vont dans le sens d'une homogénéité sociale croissante. Ainsi, l'amélioration des conditions de vie de la population, de ses forces actives, n'a pas signifié, parce qu'elle a été atteinte grâce aux techniques individualisantes et normalisantes, une augmentation des résistances.

En définitive, si la rationalité politique se proposait, de manière centralisatrice, la majoration des potentiels intérieurs de l'État, c'est la théorie de la police qui l'a faite coïncider avec des stratégies individualisantes de contrôle. Ces deux tendances, la centralisation et l'individualisation, ont fini ainsi par se rejoindre :

« Il suffit d'observer la rationalité de l'État naissant et de voir quel fut son premier projet de police pour se rendre compte que, dès le tout début, l'État fut à la fois individualisant et

totalitaire. Lui opposer l'individu et ses intérêts est tout aussi hasardeux que lui opposer la communauté et ses exigences¹⁶ ».

Au niveau de l'exercice étatique du pouvoir, mon hypothèse serait donc validée : Michel Foucault a établi que le pouvoir de l'État s'est déployé selon une double matrice, individualisante et totalisatrice, et ce comme un élément intrinsèque à sa propre rationalité.

4.4. La pastorale étatique.

Michel Foucault allait continuer ses enquêtes sur l'État en insistant davantage sur les pratiques d'individualisation qui ont servi d'instrument à ce pouvoir étatique centralisateur, en soulignant tout spécialement leur rapport avec les techniques pastorales mentionnées plus haut.

Comme on vient de le voir, la police, en tant que réponse au problème posé par le gouvernement permanent des hommes vivants, agissants et productifs, est la stratégie qui a permis aux structures étatiques de façonner à leur profit une organisation multiple de pouvoirs individualisants. Ceux-ci, de par leur tendance à ne rien laisser livré au hasard dans la vie privée des individus, et aussi à cause des méthodes

¹⁶-Michel Foucault, « Omnes et Singulatim : vers une critique de la raison politique », op. cit., p. 35.

employées, ne sont pas sans rapport avec les anciennes pratiques chrétiennes de gouvernement confessionnel.

Certes, la rationalité étatique ne conduit pas les gens vers un salut extra-mondain ; celui-ci est défini par des objectifs terrestres en accord avec le développement de la puissance de l'État : la santé, le bien-être, la sécurité, la prévoyance sociale. Les agents de ce pouvoir pastoral individualisant se sont multipliés à tous les niveaux : celui de la bienfaisance publique (sociétés d'assistance, philanthropes), celui des services vendus sur la base de l'économie de marché (médecine, psychologie, counselling...), celui, bien évidemment, des institutions publiques (hôpitaux, forces de sécurité, asiles). Dans tous ces foyers de pouvoir, on peut reconnaître le dessein de la police - renforcer les forces vivantes de l'État - allié aux procédures confessionnelles de la pastorale : subvenir aux besoins des individus, mais en les pliant aux inquisitions administratives les plus variées ; améliorer leurs conditions de vie, mais par des mécanismes scientifiques de qualification et de correction individuelle. Tantôt la police, tantôt la pastorale : donner un surplus de vie à partir de l'État, et faire que chaque individu énonce sa vérité particulière par rapport à un code - plus ou moins strict - de vérités préétablies. C'est justement ce qu'il faut détruire si l'on tient à s'opposer aux institutions étatiques : le type d'individualisation

normalisatrice qui rattache les individus au fonctionnement de l'État¹⁷.

Mais cette destruction ne peut pas, suivant les idées de Michel Foucault, se penser en bloc. L'explication en est simple. La rationalité politique n'est pas saisissable à un point donné, elle ne se cristallise jamais : l'État, pour Michel Foucault, n'est ni un ensemble de fonctions spécifiques ni un « monstre froid » dressé devant des citoyens démunis qui lui auraient cédé leur pouvoir. L'État, dans la perspective foucauldienne, doit être plutôt compris comme une réalité composite de stratégies changeantes face aux problèmes posés par le gouvernement des hommes dont il faut à la fois développer les habiletés utiles et la docilité politique. L'universalisation de la « gouvernementalité » (de la conduction des activités humaines, avec des instruments étatiques et suivant la règle de l'économie maximale) est atteinte par une bifurcation permanente de la rationalité politique : ce sont différents savoirs, différentes procédures de pouvoir qui la mettent en oeuvre afin de couvrir l'ensemble du champ social. Ces savoirs et pouvoirs - que l'on a étudiés sous le nom d'anatomo- et bio-pouvoir - impliquent tous la double soumission, simultanément, à l'individualisation et à

¹⁷-Cf. Michel Foucault, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir » in H. Dreyfus et P. Rabinow, Michel Foucault, op. cit., p. 308.

la totalisation. En effet, les émissaires¹⁸ que l'État parvient à se donner pour prendre en charge le contrôle des hommes, prescrivent aux individus (du foyer familial au cabinet du psychologue, en passant par l'université ou l'usine) ce qu'il sont et anticipent sur ce qu'ils seront ; bref, ils dotent chacun d'une identité connue et, en conséquence, calculable.

*

Disons, pour résumer les points traités ci-dessus, que la rationalisation de la pratique gouvernementale, en termes de raison d'État, a impliqué sa propre maximalisation : il fallait augmenter de manière indéfinie la puissance de l'État,

¹⁸-Les méthodes grâce auxquelles l'État peut « coloniser » les différentes relations sociales de pouvoir étaient l'objet de recherches foucaaldiennes à l'Université de Californie à Berkeley (département d'anthropologie). Malheureusement, la mort de Michel Foucault n'a pas permis que soit poursuivie une telle entreprise, à laquelle l'auteur souhaitait se consacrer depuis longtemps notamment au niveau des rapports État-famille (cf. Surveiller et punir, op. cit., p. 217). Une telle enquête, dans la perspective foucauldienne, aurait justement montré de quelle manière les formes de pouvoir exercées à l'intérieur des familles ne perdent pas leur modalité propre au moment où elles sont pénétrées par des procédés plus généraux de type étatique. D'après Michel Foucault, le pouvoir étatique et le pouvoir familial « n'ont pu véritablement s'agréger que dans la mesure où chacun de leurs mécanismes était respecté » ; en conséquence, « la famille, même encore jusqu'à nos jours, n'est pas le simple reflet, le prolongement du pouvoir de l'État ; elle n'est pas le représentant de l'État auprès des enfants, tout comme le mâle n'est pas le représentant de l'État auprès de la femme. Pour que l'État fonctionne comme il fonctionne, il faut qu'il y ait de l'homme à la femme ou de l'adulte à l'enfant des rapports de domination bien spécifiques, qui ont leur configuration propre et leur relative autonomie » (propos recueillis par Lucette Finas, publiés sous le titre « Les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps » dans *La Quinzaine Littéraire* (1977), n° 247, p. 5). Aux États-Unis, l'« assurantialisation » était l'un de paradigmes interprétatifs les plus prometteurs sur le sujet.

de ses forces intérieures, et même avec le libéralisme¹⁹, il a fallu chercher le système le plus efficace d'économie gouvernementale. Pour ce faire, les institutions étatiques se sont servies de stratégies de gouvernement dont la mise en oeuvre et le contrôle effectif se trouvent dans d'innombrables foyers de pouvoir (les institutions éducatives et de santé publique, les organismes d'administration publique, les divers lieux de travail, la famille). Tous ces points d'exercice du gouvernement des uns sur les autres fonctionnent comme centres d'expérimentation où l'on peut repérer les effets non voulus des pratiques du pouvoir. L'État, de manière similaire, enregistre et analyse ses difficultés dans la colonisation de chaque instance sociale de gouvernement. C'est pourquoi la « raison gouvernementale » n'arrête pas de se transformer, de modifier ses procédés (anatomo- et bio-politiques), grâce auxquels on dirige, sous la caution de l'État, la conduite des hommes. Loin de suivre une orthodoxie inflexible, la rationalité orientée vers le gouvernement centralisé des hommes ne laisse pas de se réadapter face aux dissidences particulières.

¹⁹- A ce propos, Michel Foucault écrivait (dans Résumés des cours, op. cit., pp. 111-112) : « Le libéralisme, lui, est traversé par le principe : "on gouverne toujours trop" - ou du moins, il faut toujours soupçonner qu'on gouverne trop. La gouvernementalité ne doit pas s'exercer sans une "critique", autrement plus radicale qu'une épreuve d'optimisation. Elle ne doit pas s'interroger seulement sur les moyens d'atteindre ses effets (ou sur les moins coûteux), mais sur la possibilité et la légitimité même de son projet d'atteindre ses effets ». Cependant, cet élan critique est, signale l'auteur, traversé d'ambiguïtés ; J. Bentham en serait l'exemple idéal.

La police a justement donné l'idée - non comme l'institution qu'on connaît mais comme une théorie précise de gouvernement - d'un système rationnel pour conduire toute la population vers le modèle d'État de *Wohlfahrt* (richesse-tranquillité-bonheur). En conséquence, il fallait mettre en oeuvre les normes qui conduiraient vers ce but toutes les activités de chacun des sujets (qu'il s'agisse de la manière d'éduquer les enfants, de se nourrir, d'entretenir le ménage ou d'occuper le temps libre). Suivant le « programme » de la police, les hommes sont traités comme être vivants (dépendants de facteurs naturellement modifiables), et ce, à la manière individualisante de l'ancienne pastorale chrétienne : ceux qui exercent le pouvoir - tout en étant aussi des gouvernés - exigent de chaque individu qu'il dise vrai, mais qu'il dise vrai à propos de lui-même, de ses désirs, de l'état de sa santé, de son obéissance aux droits civiques, de son respect aux normes sociales. De ce fait, le rôle de l'État n'est pas seulement d'organiser la subsistance de la population, mais d'assurer un type de gouvernement des hommes où l'on n'est pas simplement requis d'obéir, mais de manifester la vérité de ce qu'on est.

Ce type de gouvernement est individualisateur et universalisant : le sujet se lie, par les affirmations qu'il fait, à un certain nombre d'obligations communes (obligation d'accepter les autorités scientifiques et administratives qui

authentifient sa vérité, obligation de vivre en conformité avec elle, obligation de démontrer cette conformité à n'importe quel moment).

Or, si le pouvoir centralisateur de l'État peut se maintenir, c'est grâce à d'incessantes bifurcations stratégiques de sa propre rationalité politique. Celle-ci consiste, à son tour, à décomposer les masses d'individus pour mieux identifier chacun selon des traits connaissables. L'augmentation de l'efficacité de l'État suppose donc plusieurs niveaux de fragmentation : de la rationalité étatique face aux oppositions, de la population en individus, des individus eux-mêmes par les différentes qualifications - simultanées ou successives - qui leur prescrivent ce qu'ils sont et qu'ils contribuent à énoncer.

Ce travail commencé par Michel Foucault sur l'État - cherchant plutôt à reconnaître la nature immanente de ses déplacements tactiques qu'à confirmer son origine ou ses fonctions immuables - n'a toujours pas perdu de son actualité. On ne peut pas s'empêcher de songer à la fécondité qu'aurait une étude « foucauldienne » des développements plus récents de l'État. Ainsi, il faudrait un jour montrer de quelle manière l'État-Providence est venu provoquer une véritable implosion de l'État pastoral et de son appareil de police - dans le sens originaire du terme -, et voir aussi comment ces enjeux se

sont métamorphosés sous l'égide des gouvernements
« privatistes » des années 80 pour se continuer jusqu'à
présent.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- i) *Remarque finale sur la problématique et l'hypothèse de travail.*

« Il existe une citoyenneté internationale qui a ses droits, qui a ses devoirs et qui engage à s'élever contre tout abus de pouvoir, quel qu'en soit l'auteur, quelle qu'en soient les victimes. Après tout, nous sommes tous des gouvernés et, à ce titre, solidaires ».

Michel Foucault

Au moment d'énoncer la problématique de mon travail, j'ai montré que du point de vue de la crise de la pensée sociale - entendue comme vieillissement des idéologies - on n'arrivait pas à expliquer de quelle manière un État sans un projet global de société, c'est-à-dire avec des programmes politiques de nature fragmentaire, pouvait uniformiser les individus sous le principe de l'efficacité. La question était donc de savoir comment a-t-il été possible que les sociétés industrialisées deviennent de plus en plus homogènes malgré la fragmentation croissante des pratiques politico-sociales. J'ai alors posé comme hypothèse que Michel Foucault trouvait dans ces sociétés un lien direct entre les processus de fragmentation et d'uniformisation : loin d'être quelque chose de paradoxal, l'uniformisation - comprise comme l'ajustement des conduites individuelles à la rationalité étatique de l'économie

maximale - n'aurait pas été possible sans un exercice du pouvoir qui consiste à fragmenter l'espace, le temps et les forces humaines pour identifier, dresser et qualifier chaque individu dans sa particularité.

Ce pouvoir qui distribue des corps dans l'espace, les insère dans un temps soigneusement mesuré, et exige d'eux une stricte attitude confessionnelle, est un enjeu stratégique permanent : sa rationalité, vouée à assurer la continuité indispensable aux calculs de rentabilité, n'arrête pas de se réadapter face à tout ce qui est ou peut devenir un obstacle.

De cette manière, il n'y a pas seulement une fragmentation opérée afin d'assujettir les hommes dans le temps et l'espace, mais aussi une division incessante au niveau des mécanismes de domination eux-mêmes, dans la poursuite des procédures de contrôle les moins coûteuses (en termes économiques et politiques). C'est pourquoi l'État - qui n'est pas la source de la multiplicité des foyers où le pouvoir s'exerce mais un complexe tactique centralisateur - ne peut agir que suivant des stratégies très variables, dépendantes du type de relation de pouvoir qu'il veut utiliser à son profit. Certes, dans les sociétés industrialisées, les rapports de gouvernement des uns sur les autres se sont peu à peu redéfinis sous les impératifs de la productivité ; cette coïncidence n'empêche pas que l'État, dans des conjonctures

spécifiques, soit obligé de développer des lignes de forces tendant à réorienter ce principe d'efficacité qui est déjà en place.

Il me semble clair que, dans la perspective foucauldienne, un pouvoir centralisateur si fort n'aurait pas été possible sans, en premier lieu, une fragmentation accélérée de la société - pour adapter tous et chacun aux modèles généraux de docilité et d'utilité - et, deuxièmement, sans un changement stratégique des pratiques centralisatrices concrètes dans les circonstances adverses. Malgré qu'on puisse y voir, d'emblée, un phénomène de morcellement vidé de tout sens, la centralisation, dans une optique foucauldienne, implique un laborieux processus de fragmentation : de la société en individus et, parallèlement, de la rationalité politique qui l'opérationnalise. Ainsi, l'État, loin d'évacuer l'individu, le suppose ; et ce, avec des contenus (des qualifications, des manières d'être) définis.

Or, si l'État contient l'individu, et ce parce qu'il parvient à modeler toutes les relations de pouvoir pour qu'elles exercent un mode précis de « gouvernement par l'individualisation », ou, plus encore, si l'État est capable d'infinies réadaptations, pourquoi ne pas conclure à un défaitisme du type « reste tranquille dans ton coin, de toute façon rien ne changera » ?

Cette lecture « défaitiste » serait une lecture trop hâtive de Michel Foucault, et beaucoup trop de commentateurs l'on déjà faite. Il faut, à ce niveau, revenir sur le concept de stratégie, fondamental dans toutes les analyses foucaaldiennes des mécanismes du pouvoir. Ainsi, face à ce malentendu qui prétendait faire de lui une variante quelconque de nihiliste, Michel Foucault n'a pas hésité à dire :

« Je ne crois pas qu'on soit enfermé dans une histoire ; au contraire, tout mon travail consiste à montrer que l'histoire est traversée de rapports stratégiques qui sont par conséquent mobiles, et que l'on peut changer. A condition, bien entendu, que les agents politiques aient le courage politique de changer les choses¹ ».

De quelle manière développer ce courage politique afin de désarticuler le réseau d'innombrables instances du « gouvernement par l'individualisation » qui attachent les hommes aux stratégies plus vastes d'un État « pastoral » ?

Je suggère qu'en ce sens, il faudrait penser à deux exercices politiques qui détruisent le pouvoir comme domination individualisante des uns sur les autres. Le

¹-Propos recueilli dans l'ouvrage collectif Michel Foucault. Une histoire de la vérité (Paris, Syros, 1985), p. 102. Maurice Blanchot, dans son court et captivant essai Michel Foucault tel que je l'imagine (Paris, Fata Morgana, 1986, p. 16), écrit à ce propos : « Ici, je dirai que Foucault, qui, un jour, se proclama par défi un "optimiste heureux" fut un homme en danger et qui, sans en faire étalage, eut un sens aigu des périls auxquels nous sommes exposés, s'interrogeant pour savoir ceux qui sont les plus menaçants et ceux avec qui l'on peut temporiser. De là l'importance qu'eut pour lui la notion de stratégie [...] ».

premier, je tiens à l'appeler l'avènement de l'extraordinaire, et ce serait justement la manière de contrecarrer les effets normalisateurs d'une société où l'on arrive, par les méthodes que l'on a vues, à ajuster individuellement tous les hommes à un même modèle : celui de la vie entendue comme répétition inaltérable du « naturel ». Face à la monotonie qui en découle, à un quotidien rendu hautement prévisible, l'extraordinaire prend un caractère subversif. Aucune mystification : j'emploie ce terme dans son sens littéral, afin de caractériser tout ce qui échappe aux « jeux de normes » des sociétés disciplinaires, dans lesquelles il n'est plus question de « multiplier pour chacun les chances de se distinguer² », mais de qualifier chacun selon des règles universelles. Le mot extraordinaire réfère donc aux événements qui franchissent les bornes communément admises pour inventer ce qui n'est pas vrai selon les disciplines qui couvrent le champ social. Friedrich Nietzsche, comme on le sait, a désigné ce non-vrai par le terme « inactuel ».

En définitive, je parle d'une indomptable volonté de créer, et elle n'est pas un caprice idéaliste mais une façon d'utiliser les forces de l'homme (concevoir, imaginer, jouir) contre les effets d'un pouvoir qui produit un type soumis d'individualité.

²-Hannah Arendt, La condition de l'homme moderne, op. cit., p. 221.

Le deuxième exercice politique que je propose, si l'on tient à s'opposer aux forces qui rendent la vie uniforme, est intimement en rapport avec le précédent. Comment distinguer ces moments où l'extraordinaire surgit dans une société normalisatrice, ou mieux encore, de quelle manière collaborer à le maintenir ? Disons, pour commencer, que l'extraordinaire face aux normes qui soutiennent le « gouvernement par l'individualisation » laisse apparaître quelque chose d'impensable dans une relation de domination : l'esprit agonistique.

Pour expliquer cela, je vais me référer au mot transversalité, qui - rapporte Gilles Deleuze - est de Félix Guattari. Cet auteur a conçu une analogie « spatiale » pour élucider la différence entre pouvoir et résistance. Nous savons que, si les relations de pouvoir sont toujours des rapports verticaux - qui créent, d'une manière ou d'une autre, des dissymétries entre les individus, à l'intérieur desquelles s'exerce la domination -, la résistance ne peut qu'agir selon des relations horizontales, « transversales ». En conséquence, les stratégies qui se dérobent au gouvernement des uns sur les autres prennent une forme de non hiérarchisation. Autrement, les luttes de résistance s'assimilent à ce à quoi elles s'opposent : elles gouvernent d'une autre manière.

Cette transversalité subversive, je tiens à le signaler,

pourrait s'étudier dans la signification pré-socratique du terme « agonistique ». En effet, agonistique réfère au comportement entre hommes libres dans la Grèce classique et sert à décrire des rapports sans chef ni sujet - *inter pares*. Cette concurrence coopérative (la formule est de Fernando Savater) assure à tous et à chacun la pérennité de leur statut d'homme libre tout en distinguant les meilleurs selon les différentes situations - *primus inter pares*. Cette liberté ne s'exprime pas par une articulation de soi aux normes à portée universelle mais par un jeu continu entre hommes libres - c'est-à-dire entre des semblables qui sont en même temps uniques - dans lequel chacun révèle ses prouesses extraordinaires à soi-même et aux autres. Dans ce sens, et au contraire des sociétés actuelles, la qualité la plus haute consisterait non pas à durer mais à garder, de manière agonistique, son statut d'homme libre. Cet esprit de joute continuelle, grâce auquel l'avènement de l'extraordinaire est possible, semble avoir été la perspective selon laquelle les Grecs ont appréhendé l'ensemble de leurs rapports les plus valorisés, et, même, leur comportement amoureux³.

Si l'extraordinaire et l'esprit agonistique signifient une aventure permanente de la curiosité, on peut les proposer

³-Hannah Arendt analyse cette volonté politico-agonistique des Grecs par rapport à d'autres concepts, ceux d'*eudaimonia* et de héros ; cf. La condition de l'homme moderne, op. cit., p. 216-219. Voir aussi Friedrich Nietzsche, « Fragments posthumes, automne 1896-printemps 1872 (*Nachlass* de La Naissance de la tragédie) » in Oeuvres philosophiques complètes (Paris, Gallimard, 1977), tome 1, volume 1, fragment 5 [128], p. 303.

comme enjeux politiques pour échapper au règne moderne de la prévisibilité normalisatrice ; sans que l'inattendu suppose, bien évidemment, cette terrible facilité du « n'importe quoi », le relativisme inconséquent, qui traverse la politique de nos jours et tend, en définitive, à perpétuer des situations ignominieuses. Donc, pas de ce relativisme : on ne sait pas - et c'est fondamental à leur logique - quelles peuvent être les actions extraordinaires, mais on sait à quels mécanismes de pouvoir on doit s'opposer si l'on tient à leur faire place⁴. On peut ainsi dire qu'une politique « transversale », rebelle, à son origine dans l'opposition à ce qui est l'ordinaire du pouvoir mais n'en dépend pas ; elle est, justement, de l'ordre de l'extraordinaire.

ii) *La crise de la pensée critique et les perspectives ouvertes par l'oeuvre foucaldienne.*

*« Mes héros sont morts d'overdose.
Mes ennemis sont au pouvoir.
Idéologie,
J'en veux une pour vivre. »*

Cazuza.

*« ... a mode of truth, not of truth
coherent and central, but angular and
splintered. »*

De Quincey.

⁴-C'est pourquoi j'ai tenu à développer d'une manière privilégiée les concepts de pouvoir, d'anatomo- et bio-pouvoir, et de pouvoir pastoral tout au long de cet essai.

Ici, selon moi, se tient une des implications les plus intenses de l'époque généalogique de Michel Foucault : apprendre à valoriser - à partir des descriptions qu'il a faites des procédures normalisatrices du pouvoir - les résistances agonistiques là où elles surgissent, même si leur durée est brève, y collaborer en tant qu'intellectuel sans pourtant vouloir en devenir le gourou ou le porte-parole⁵. On aurait ainsi non seulement un horizon critique, à élaborer respectueusement, dépendant de conditions multiples, éloigné du dogmatisme, mais aussi - comme on a vu plus haut - du relativisme inconséquent et du défaitisme, attitudes muettes et courantes dans les sciences sociales.

Ce travail intellectuel, si l'on veut profiter des acquis foucauldien, ne pourrait pas partir d'une critique de la domination comme si celle-ci avait une unité parfaite. Il faut songer plutôt à une démarche nominaliste : étudier les « manières de faire » du pouvoir, aussi complexes qu'elles soient, autour d'une expérience particulière de la domination ; cela n'implique nullement qu'on perde de vue le réseau du pouvoir, le « programme » social plus vaste ; cela empêche, tout simplement, d'en figer le tableau.

⁵-A ce propos, l'auteur disait qu'est nécessaire : « une nouvelle économie des relations de pouvoir, qui soit à la fois plus empirique, plus directement reliée à notre situation présente, et qui implique davantage de rapports entre la théorie et la pratique. Ce nouveau mode d'investigation consiste à prendre les formes de résistance aux différents types de pouvoir comme point de départ ». Michel Foucault, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir » in H.Dreyfus et P.Rabinow, Michel Foucault, op. cit., p. 302.

Face à un pouvoir dont les stratégies se rattrapent si rapidement, il faut agir à la même ou plus grande vitesse, ce qui est impossible avec une activité théorique qui ne consiste qu'à interpréter le monde à sa seule lumière. Toute orthodoxie interprétative arrive promptement à des contradictions logiques devant les transformations du monde ; elle devient inopérante (même si elle fut révolutionnaire), et ne peut s'en sortir qu'à l'aide de faux-fuyants, souvent pathétiques.

Au lieu de s'entêter à faire des idées un culte, pensons plutôt à les utiliser, à prendre appui sur elles pour poser des questions modestes et immédiates. Michel Foucault a procédé de la sorte en se demandant, par exemple, pourquoi la sexualité n'était pas, dans nos sociétés, une question de reproduction ou de plaisir mais « la » source de la vérité. À partir de cela, il nous est possible de chercher à savoir, e.g., quels instruments emploie l'État pour contrôler des individus très diversement assujettis à une identité axée sur la vérité du sexe. Mais la portée des études foucaaldiennes ne s'arrête pas là. Elle nous permet de questionner plusieurs moments de notre existence ; que l'on pense aux disciplines décrites dans Surveiller et punir et on peut s'interroger sur le genre de pouvoir auquel nous nous soumettons en acceptant l'organisation du temps sanctionnée par des examens d'une complexité progressive.

Ce type de questions immédiates, qui réclament cependant de lentes réponses « généalogiques » - d'une profonde rigueur intellectuelle -, est une des portes les plus fécondes que l'oeuvre de Michel Foucault m'a permis d'ouvrir. En effet, je compte faire prochainement des études doctorales sur un type de domination très précis, celui qui a déployé des mécanismes de pouvoir et de savoir pour faire de la consommation de drogues une expérience traversée de qualifications scientifiques et de sanctions pénales individualisantes⁶.

En somme, si crise de la pensée il y a, voilà plusieurs éléments qui me semblent adéquats pour reprendre l'élan critique : la rigueur intellectuelle pour connaître les procédés du pouvoir dans leur construction non inéluctable mais stratégique et, deuxièmement - par rapport à l'esprit agonistique analysé plus haut -, *l'égalité comme exercice politique des semblables non identiques*, la lutte contre les

⁶-Mon éventuelle recherche se placerait à l'intérieur des pays latino-américains, pour essayer d'analyser de quelle manière et pour quelles raisons la consommation de drogues, à un moment donné, devient à la fois un objet de connaissance à travers certains discours et un problème véhiculé par des nouvelles pratiques institutionnelles. En effet, que l'emploi des drogues soit strictement interdit est naturellement cause d'une grande anxiété : c'est en même temps une raison pour s'intéresser à en faire l'expérience et pour élargir et justifier tout un réseau de soupçons et de contrôles. Cette intensification d'un type précis de surveillance - dont le pivot est le drogué - s'avère fondamentale dans la conjoncture actuelle de l'Amérique-Latine ; elle permet aux régimes démocratiques en place de se servir d'une tactique de gouvernement « irréprochable », déployant - du foyer familial aux lieux de travail - plusieurs centres de suspicion et de dénonciation, sanctionnés opportunément par la police et la justice. Mais, de plus, on arrive par là à l'investissement d'un bouc émissaire et - ce qui semble être le point crucial de cette tactique politique - à la justification de l'intrusion policière et militaire dans la vie privée et de la DEA (Drugs Enforcement Agency) dans les affaires nationales.

tendances avant-gardistes ou hiérarchisantes, là où l'on est.

L'erreur majeure serait de vouloir figer ces éléments, même dans leur seule forme, à la manière d'un discours aux certitudes irrécusables, bref, en faire des principes. En tant que tels, ils perdraient ce dont nous avons besoin le plus, à savoir leur pouvoir critique. À un moment où la logique nous amène à affirmer que seul un discours porteur d'une visée globale peut arrêter le processus de morcellement des sociétés industrialisées - qui se traduit, comme on l'a vu, par une uniformité croissante -, il convient de se souvenir que seules l'inquiétude intellectuelle et l'égalité agonistique peuvent conjurer la tentation d'un discours universel de se « fermer », de devenir un dogme, avec ses théoriciens, ses fanatiques et ses hérétiques. De cette manière, on pose comme possibilité une circulation de pensées dans laquelle les hommes peuvent se recréer, peuvent inventer des modes de vie extraordinaires : aucune nature humaine n'y est soupçonnée, aucun modèle des rapports sociaux apparaît comme absolument nécessaire. Par là, l'effort généalogique rejoint l'approche nominaliste : on n'étudie plus des événements particuliers selon les diktats d'une causalité unique, mais leur spécificité à l'intérieur du réseau de relations où ils sont pris. On détruit ainsi la nécessité comme possibilité d'explication au profit d'une multiplicité de conditionnements et d'effets qu'on ne saurait catégoriser *a priori*. Par

conséquent, la pensée acquiert un rôle tout autre que celui de proposer la manière d'ajuster le particulier à l'achèvement d'un grand dessein. L'universalité du savoir perd définitivement ce caractère rédempteur. Vouée à comprendre les transmutations, les changements et les passages à la limite, la tâche de la pensée devient celle de décomposer les continuités historiques indiscutables et, en conséquence, leurs effets téléologiques⁷.

Après tout, à quoi cela nous servirait-il de changer la soumission à une certaine orthodoxie pour la soumission à une autre ? Certes, on me dira que l'extraordinaire ou la création des liens agonistiques peuvent devenir à leur tour un nouveau dogme, se scléroser, être dépassés par le mouvement des choses. Rien de plus faux. Un tel soupçon charrie une habitude mentale très répandue en Occident : celle d'une conciliation entre la liberté et la nécessité. Et, justement, aux antipodes de cela, le propre de l'esprit agonistique est de se déployer dans un monde où il n'y a pas de solution rédemptrice. Ce qui le définit est, en fait, de ne pas mettre un point final à la fatalité historique, mais d'en faire un jeu glorieux grâce auquel on se révèle à soi et aux autres comme être libre. Dans cette perspective, que j'adopte avec plaisir, la vie n'a pas

⁷-Cf. Michel Foucault, « Entretien avec Hubert Dreyfus et Paul Rabinow » in H. Dreyfus et P. Rabinow, Michel Foucault, op. cit., pp. 325-326. Ce thème est aussi développé dans L'impossible prison, op. cit., pp. 43-46.

à être justifiée, expiée du péché d'avoir séparé la liberté et la nécessité, mais vécue ; et ce, dans un monde tragique, où l'on n'a pas besoin de l'optimisme facile de la conciliation pour vivre ; tout au contraire, on a besoin d'être prêt à résister à ces vérités toutes faites, conciliatrices, qui annulent la multiplicité de ce qui apparaît - autrement dit, l'existence - .

Au niveau de la pensée critique, l'idée de conciliation est une des plus néfastes ; elle voudrait qu'on remplace le dogme qui n'est plus capable d'expliquer les contradictions du présent par un autre qui prétendrait les avoir résolues. Et c'est justement avec cela que j'aimerais finir mon travail, vu que le problème auquel j'ai essayé de répondre - grâce à l'analyse des oeuvres foucaaldiennes - est généré par une situation devenue inconciliable du point de vue des grands récits idéologiques de notre temps. Il me semble, compte tenu de ce que je viens de dire, qu'on aurait tort de vouloir une recreation de la pensée critique en proposant la formation d'un nouveau discours où les antinomies actuelles serait apparemment conciliées, avec les inflexibilités et les effets théocratiques que cela suppose. Michel Foucault l'aurait déjà perçu :

« Je crois que le travail qu'on a à faire, c'est un travail de problématisation et de perpétuelle reproblématisation. Ce qui bloque la pensée c'est d'admettre implicitement ou

explicitement une forme de problématisation, et de chercher une solution qui puisse se substituer à celle qu'on accepte. [...] L'optimisme de la pensée, si l'on veut employer ce mot, est de savoir qu'il n'y a pas d'âge d'or⁸ ».

Il serait peut être temps de réfléchir sans supposer une victoire ou une défaite finales de la liberté ; l'assurance dans un développement inéluctable de la société a déjà eu de très pesantes conséquences dans la vie intellectuelle et sociale du XX^e siècle. On pourrait essayer, à sa place, la pensée comme perpétuel questionnement au sujet de la liberté. Cet exercice, loin du nihilisme auquel on veut l'assimiler afin de le discréditer, implique le plus attentif des engagements - celui qui ne s'excuse ni dans des lois universelles irréversibles ni dans la lassitude craintive du fatalisme -. Évidemment, si la conciliation de la nécessité et de la liberté vient de toute manière ou si l'on croit que les malheurs contemporains sont définitifs, la pensée critique est un exercice futile. À propos de la liberté, il n'y a pas lieu d'espérer ou d'accepter craintivement, mais de chercher de nouvelles stratégies de résistance.

⁸-Michel Foucault, « Entretien avec Hubert Dreyfus et Paul Rabinow » in H. Dreyfus et P. Rabinow, Michel Foucault, op. cit., p. 325. Italique de moi.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de Michel Foucault¹.

A-Livres

Surveiller et punir, Paris, Gallimard, 1975.

La volonté de savoir - L'Histoire de la Sexualité I,
Paris, Gallimard, 1976.

B-Articles.

« Deux essais sur le sujet et le pouvoir », in Hubert Dreyfus et Paul Rabinow, Michel Foucault - Un parcours philosophique, Paris, Gallimard, 1984.

a) Pourquoi étudier le pouvoir : la question du sujet, pp. 297-308.

b) Le pouvoir, comment s'exerce-t-il ?, pp. 308-321.

C-Textes de conférences.

« Omnes et singulatim : vers une critique de la raison politique », in *Le Débat* (1986), n° 41, pp. 5-35.

« Discours de Michel Foucault lors de la conférence annonçant la création du comité international contre la piraterie ayant pour but la défense des "boat-people" (Genève, juin 1981) », in *Actes*, Paris, Association Actes, été 1986, p. 22.

D-Textes de cours.

Résumés des cours (1970-1982), Paris, Julliard, 1989.

« La gouvernementalité » in *Actes*, op. cit., pp. 7-15.

¹-Cette bibliographie ne correspond pas à l'oeuvre complète de Michel Foucault. Seuls les textes qui ont servi à mon travail y figurent.

- « Un cours inédit (commentaires sur "Qu'est-ce que Les Lumières" de Kant) » in *Magazine Littéraire* (1984), n° 207, pp. 35-39.

C-Débats et entretiens.

- « Table ronde du 20 mai 1978 » in L'impossible prison. Recherches sur le système pénitenciaire au XIX^e siècle, Michelle Perrot ed., Paris, Seuil, 1980, pp. 40-56. Texte entièrement revu par l'auteur.
- « Les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps » entretien avec Lucette Finas, *La Quinzaine Littéraire* (1977), n° 247, pp. 4-6.
- « Pouvoir et Corps » in Quels Corps, Paris, Maspero, 1978, pp. 27-35.
- « Michel Foucault. Entretien avec Hubert Dreyfus et Paul Rabinow », in op. cit., pp. 322-346.
- « Entretien avec Michel Foucault, par J. P. Joecker, M. Ouerd et A. Sanzio », in *Masques* (1982), n° 13, pp. 15-24.
- « Le souci de la vérité », entretien avec François Ewald, in *Magazine Littéraire*, op. cit., pp. 18-23.

D-Recueils de textes en anglais

Foucault Live. Interviews, 1966-84, New York, Semiotexte, 1989.

- a) The End of the Monarchy of Sex, pp. 137-156.
- b) The Anxiety of Judging, pp. 157-178.
- c) Clarifications on the Question of Power, pp. 179-192.
- d) How Much Does it Cost For Reason to Tell the Truth, pp. 233-255.

Power/Knowledge - Selected interviews & others writings, 1972-1977, New York, Pantheon Books, 1980.

- a) On popular justice: a discussion with Maoists, pp. 1-36.
- b) Two Lectures, pp. 78-108.
- c) Power and Strategies, pp. 134-145.
- d) The Confession of the Flesh, pp. 194-228.

Michel Foucault. Politics, Philosophy, Culture. Interviews and other writings 1977-1984, New York, Routledge, 1988.

- a) The minimalist self, pp. 3-16.
- b) Critical Theory/Intellectual History, pp. 17-46.
- c) An Aesthetics of Existence, pp. 47-53.
- c) The Dangerous Individual, pp. 125-151.
- d) The Battle of Chastity, pp. 228-241.

Michel Foucault : Remarks on Marx. Conversations with Lucio Trombadori, New York, Semiotexte, 1991.

- a) How an "experience book" is born, pp. 25-42.
- b) The subject, knowledge and the "History of Truth", pp. 43-82.

Études sur Michel Foucault

Maurice BLANCHOT, Michel Foucault tel que je l'imagine, Paris, Fata Morgana, 1987.

David CARROLL, « Self-reflexivity and critical theory. Foucault. », in Paraesthetics. Foucault. Lyotard. Derrida., New York, Methesen, 1987.

David COUZENS HOY (éditeur), Foucault: a critical reader, New York, Basil Blackwell, 1986.

- a) Richard RORTY, « Foucault and Epistemology », pp. 41-49.
- b) Charles TAYLOR, « Foucault on Freedom and Truth », pp. 69-79.
- c) Michel WALZER, « The politics of Michel Foucault », pp. 51-67.

Gilles DELEUZE, Foucault, Paris, Les Éditions de Minuit, 1986.

_____, Pourparlers, Paris, Les Éditions de Minuit, 1990.

- a) Michel Foucault, pp. 113-161.
- b) Politique, pp. 229-239.
- c) Post-scriptum sur les sociétés de contrôle, pp. 240-247.

Hubert DREYFUS et Paul RABINOW, Michel Foucault - Un parcours philosophique, Paris, Gallimard, 1984, Deuxième partie.

Didier ERIBON, Michel Foucault, Paris, Flammarion, 1989.

Luc FERRY et Alain RENAUT, « Le nietzschéisme français (Foucault) » in La pensée 68 : essai sur l'anti-humanisme contemporain, Paris, Gallimard, 1986.

Gaith GILLIAN et Charles LAMERT, Michel Foucault. Social Theory & Transgression, New York, Columbia University Press, 1982.

Jürgen HABERMAS, « Les sciences sociales démasquées par la critique de la raison » in Le discours de la Modernité, Paris, Gallimard, 1988.

José-Guilherme MERQUIOZ, Foucault ou le nihilisme de la chaire, Paris, PUF, 1986, ch. VII à X.

Clare O'FARREL, Foucault, New York, St. Martin's Press, 1989.

Ouvrage collectif, Michel Foucault - Une histoire de la vérité, Paris, Syros, 1985.

_____ , « Dossier Michel Foucault » in Magazine Littéraire, op. cit, pp 16-44.

_____ , « Foucault hors les murs » in Actes, op. cit.

- a) François EWALD, « Défense et illustration de l'État Providence », pp. 59-62.
- b) Heidrun HESSE, « RFA : une réception critique », pp. 32-35.
- c) Pierre LASCOUMES, « Introduction à "La gouvernementalité" », pp. 6-7.
- d) Pascale PASQUINO, « La problématique du gouvernement » et de la "véridiction" », pp. 16-21.
- e) Jonathan SIMON, « Foucault in America », pp. 23-29.

_____ , Michel Foucault philosophe, Paris, Seuil, 1989.

- a) Blandine BARRET-KRIEGEL, « Michel Foucault et l'État de police », pp. 222-227.
- b) James BERNAUER, « Par delà vie et mort », pp. 302-326.

- c) Gilles DELEUZE, « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », pp. 185-193.
- d) Michael DONNELLEY, « Des divers usages de la notion de biopouvoir », pp. 230-235.
- e) François EWALD, « Un pouvoir sans dehors », pp. 196-202.
- f) André GLÜKSMAN, « Le nihilisme de Michel Foucault », pp. 395-398.
- g) Denis HOLLIER, « Le mot de Dieu "Je suis mort" », pp. 150-165.
- h) Dominique JANICAUD, « Rationalité, puissance et pouvoir. Foucault sous les critiques de Habermas », pp. 331-353.
- i) Pierre MACHEREY, « Pour une histoire naturelle des normes », pp. 203-221.
- j) Miguel MOREY, « Sur le style philosophique de Michel Foucault. Pour une critique du normal », pp. 137-149.
- k) Alessandro PIZZORNO, « Foucault et la conception libérale de l'individu », pp. 236-245.
- l) Mark POSTER, « Foucault, le présent, l'histoire », pp. 354-370.
- m) John RAJCHMAN, « Foucault : l'éthique et l'oeuvre », pp. 249-259.
- n) Paul VEYNE, « Foucault et le dépassement (ou achèvement) du nihilisme », pp. 399-402.

John RAICHMAN, Michel Foucault. La liberté de savoir, Paris, PUF, 1987, ch. 4.

Fernando SABATER, « Lo abierto y lo cerrado en Michel Foucault » in La ética como amor propio, España, Mandadori, 1988.

Alan SHERIDAN, Discours, sexualité, pouvoir, Bruxelles, Mardaga, 1985.

Paul VEYNE, « Foucault révolutionne l'histoire » in Comment on écrit l'histoire, Paris, Seuil, 1979.

Sheldon WOLIN, « On the theory and practice of power » in After Foucault, Jonathan Arac (editor), New Brunswick, Rutgers University Press, 1988.

Autres ouvrages consultés

Hannah ARENDT, La condition de l'homme moderne, Paris, Calmann-Lévy, 1961.

- _____, « Qu'est-ce que l'autorité » in La crise de la culture, Paris, Gallimard, 1972.
- Marc AUGÉ, « L'illusion idéologique est aujourd'hui du côté de ceux qui disent : voilà tout est accompli », entretien avec Jean-Marie Colombani, Le Monde, 5 novembre 1991, p. 2.
- Roland BARTHES, Le grain de la voix, Paris, Seuil, 1981.
- Murray BOOKCHIN, Ecology of freedom, Californie, Cheshire Books, 1982.
- Atilio BORON, « Tras el diluvio siempre sale el sol. La teoría marxista entre las transformaciones del capitalismo y el derrumbe de los socialismos "realmente existentes" » in Estado, capitalismo y democracia en América Latina, Buenos-Aires, Imago Mundi, 1991.
- Gilles DELEUZE, Nietzsche et la philosophie, Paris, PUF, 1973.
- _____ et Félix GUATTARI, Mille plateaux, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.
- Jean-Paul DUMONT (éditeur), Les présocratiques, Paris, Gallimard, 1988.
- Hervé GUIBERT, À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie, Paris Gallimard, 1990, § 1 à 46.
- _____, « Les secrets d'un homme » in Mauve le vierge, Paris, Gallimard, 1988.
- Anthony GIDDENS, « Fonctionnalisme : après la lutte » in Studies in Social and Political Theory, Londres, Hutchinson of London, 1977.
- Michel MAFFESOLI, L'ombre de Dionysos, Paris, Méridiens, 1986.
- Friedrich NIETZSCHE, El ocaso de los ídolos, Buenos Aires, Siglo XX, 1986.
- _____, Más allá del bien y del mal, Buenos Aires, Editorial Thor, s/d.
- [Pour les traductions en français des citations, cf. Oeuvres philosophiques complètes, Paris, Gallimard, 1977-1988, tome VII.]

- _____, La généalogie de la morale, Paris, Coll. Idées, Gallimard, , 1983.
- _____, Ecce Homo, Buenos Aires, Siglo XX, 1986.
- _____, « Fragments postumes, automne 1896-printemps 1872 (Nachlass de La Naissance de la tragédie) » in Oeuvres philosophiques complètes, op. cit., tome I, volume 1.
- Hilary PUTNAM, Reason, truth and history, New York, Cambridge University Press, 1981.
- Fernando SAVATER, « El año Szasz » in Perdonadme ortodoxos, Madrid, Alianza, 1986.
- André VACHET, L'idéologie libérale, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1988.
- _____, « Crise de civilisation et université », Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1984.
- _____, « Au-delà du libéralisme et du socialisme, discontinuités et pierres dans la mare » in Les avenues de la science politique : théories, paradigmes et scientificité, Les cahiers scientifiques, ACFAS, Montréal, 1990, pp.155-169.
- _____, « Essai sur la situation idéologique de notre temps : considérations préliminaires » in International Political Science Review (1990), Vol 11, n° 1, pp.33-44.
- Marguerite YOURCENAR, Oeuvres romanesques, Paris, Coll. La Pléiade, Gallimard, 1982.